PRÉVENTION DE LA RADICALISATION DANS LES YVELINES

Actes des journées de formation et de sensibilisation à la manipulation mentale et à l'emprise psychologique

JUIN 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES YVELINES

cget
Commissariat général à l'égalité des territoires

AVEC LA PARTICIPATION DE
ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Yvelines
caf.fr

ÉDITORIAL

Ces actes des journées de formation et de sensibilisation à la manipulation mentale et l'emprise psychologique sont le témoignage de la démarche menée dans le département des Yvelines par l'équipe préfectorale. Sous l'égide de la Sous-Préfète en charge de la politique de la ville, les délégués du Préfet ont œuvré en lien avec les responsables politique de la ville des collectivités locales à cette action de formation.

Le département des Yvelines a été douloureusement touché par l'attentat perpétré contre deux policiers à Magnanville.

Les attentats se sont succédé sur le territoire national et la menace demeure très élevée.

Prévenir la radicalisation des jeunes des quartiers et d'ailleurs, car le phénomène n'est pas circonscrit aux quartiers politique de la ville, est possible.

Ce travail collectif se veut aussi un message d'espoir que je souhaite délivrer en mettant à la disposition de tous le résultat de ce travail qui ne se veut pas une réflexion de chercheurs ou d'universitaires mais celui de praticiens du terrain à qui il convient de donner la parole.

Nous avons à redécouvrir la puissance de nos valeurs républicaines, de l'égale dignité des personnes, de la laïcité et de l'égalité des chances.

FAIRE ENSEMBLE est le credo de ce travail.

Serge Morvan
Préfet des Yvelines

LE MOT DE NOURA KIHAL-FLÉGEAU

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE, SOUS PRÉFÈTE VILLE

Après les six réunions de mobilisation des associations pour la citoyenneté faisant suite au comité interministériel égalité et citoyenneté de mars 2015, les habitants des quartiers en politique de la ville et les professionnels de terrain ont demandé une intervention de l'État pour les aider à comprendre ce qui se passait après les attentats de janvier 2015 et à élaborer des solutions pour faire face.

Je me suis saisie de ces attentes pour leur proposer en lien avec les six délégués du Préfet et avec l'aide du prestataire Olympio des journées de formation qui ont été l'occasion pour moi de les entendre sur les difficultés qu'ils rencontrent et sur leurs perceptions des situations.

C'est avec beaucoup d'authenticité et de générosité qu'ils ont accepté de livrer leurs interrogations et de travailler ensemble pour élaborer des solutions. Les sessions de formation perdurent aujourd'hui et visent à toucher davantage que les 300 acteurs de terrain formés initialement.

Je remercie le Préfet des Yvelines Serge Morvan qui m'a fait confiance pour mener à bien ce travail et qui a présidé la journée de restitution de ces formations dans les salons de la préfecture, l'ensemble des collaborateurs de l'État et des chefs de projet politique de la ville des collectivités locales ainsi que les professionnels de terrain qui en ont été les bénéficiaires mais aussi les acteurs.

Tout reste à faire mais nous avons les outils pour le faire ensemble.

Préfecture des Yvelines

BIOGRAPHIES DES DÉLÉGUÉS DU PRÉFET

CAROLINE BRAY

Philosophe de formation, Caroline Bray a été rapporteur pour le Haut Conseil à l'Intégration des avis et recommandations remis au Premier Ministre sur des questions touchant aux politiques d'immigration et d'intégration. Correspondante française pour le Réseau européen des migrations pour la commission européenne, elle a par ailleurs été directrice de l'Observatoire Statistique de l'Immigration et de l'Intégration, chargé de rendre des statistiques sur les flux migratoires et d'évaluer les politiques publiques en matière d'intégration des populations immigrées. Elle a été nommée déléguée du Préfet en juillet 2014 pour la commune de La Verrière, et en septembre 2015 pour Guyancourt. Elle est formatrice régionale pour le plan national de formation « Valeurs de la République et Laïcité » du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

MICHEL GARCIA

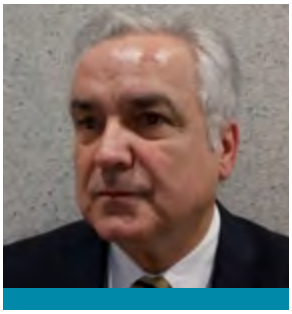

Diplômé de l'École nationale supérieure de la police, Michel Garcia a été, au fil de sa longue carrière, notamment directeur d'un centre d'études et de formation, expert en coopération internationale, officier de liaison pour la presse internationale, adjoint au Sous-Préfet chargé de la politique de la ville, Chargé de mission auprès d'un Sous-Préfet secrétaire général, ou encore chef des opérations aéronautiques de la direction de la Défense et de la Sécurité civile. Puis, il a assuré, comme représentant du maître d'ouvrage, la responsabilité du déploiement national des radars feux rouge et pédagogiques au Ministère de l'Intérieur.
Actuellement Délégué du Préfet des Yvelines sur les territoires des Mureaux et Ecquevilly, il est également président fondateur de l'association nationale des délégués du Préfet. De même, il est auditeur de l' Institut des Hautes Études de Développement et d'Aménagement des Territoires en Europe (IHEDATE) et également membre de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV).

GAËLLE LE LANN

Titulaire d'un Master 2 en Droit de l'Action Sociale, Gaëlle Le Lann a débuté son parcours professionnel sur le territoire de Grigny en tant que cheffe de projet politique de la ville et dispositifs européens. Elle devient ensuite directrice de plusieurs services sociaux, et responsable-adjointe du service Yvelines Enfance Adoption. Poursuivant son parcours, elle rejoint le ministère des Affaires sociales et de la santé comme chargée de mission Lutte contre la pauvreté dans son volet territorialisé.
Déléguée du Préfet des Yvelines depuis septembre 2015 sur les territoires de Chanteloup-les-Vignes, Carrières-sous-Poissy et Vernouillet, elle met à profit de ses missions territorialisées sa connaissance des dispositifs à l'oeuvre sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Gaëlle Le Lann est également formatrice « Valeurs de la République et Laïcité » dans le cadre du Plan national de formation du CGET.

NAÏMA M'FADDEL

Titulaire d'un master de sociologie appliquée à l'intervention sociale, Naïma M'Faddel, depuis plus de 25 ans, a occupé, successivement, plusieurs postes dans des villes emblématiques que sont Dreux, Trappes et aujourd'hui Mantes-la-Jolie.
A travers ces différents engagements professionnels, elle a pu acquérir une très bonne connaissance des faits urbains, des politiques publiques, du milieu associatif, des problématiques sociales, doublée d'une connaissance des différentes populations, ainsi que des sensibilités religieuses et communautaires qui composent la diversité de notre République.
Elle a été nommée membre du Conseil d'Orientation de l'Islam de France dans le cadre de la Fondation de l'Islam de France présidée par le Ministre Jean-Pierre Chevènement. Elle est Chevalier dans l'Ordre National du Mérite depuis mai 2016.

PHILIPPE PRADERE

Titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques des interventions et des pratiques sociales, a été nommé délégué du Préfet des Yvelines le 1er octobre 2017, après 17 années passées au Ministère de la Défense (Gendarmerie Nationale) et 12 ans au Ministère de la Justice (DPJJ).
A la fois soucieux du respect du droit et amateur de philosophie, tout au long de sa carrière et dans le cadre des différentes fonctions occupées, Philippe PRADERE a toujours porté une attention particulière à la cohésion nationale et à la citoyenneté.
il est formateur « Valeurs de la République et laïcité » dans le cadre du plan national de formation du CGET.

AGNÈS ROCH SAVEL

Diplômée de Sciences-Po Grenoble et de l'Institut Français d'Urbanisme, Agnès Roch Savel a piloté le dossier de création de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France pour la Région Ile-de-France.
Elle a ensuite été chargée de la mise en œuvre de la convention Région Ile-de-France/ANRU dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Déléguée du Préfet à Trappes depuis 2014, elle est également formatrice « Valeurs de la République et laïcité » dans le cadre du plan national de formation du CGET.

SOMMAIRE

Les actes

I. Contexte et enjeux ..... p. 10

II. Les participants ..... p. 12

III. Les attentes exprimées par les participants ..... p. 16

IV. L'outil utilisé ..... p. 20

V. Les saynètes ..... p. 30

VI. Les enseignements tirés des échanges faisant suite à ces saynètes ..... p. 40

VII. Synthèse des préconisations ..... p. 48

Les annexes

01. Synthèse de la démarche de mobilisation des associations ..... p. 58

02. Cahier des charges de la formation ..... p. 65

03. Invitation de la presse locale à la journée de restitution du 10 mars 2016 ..... p. 67

04. Rencontres territoriales de la rentrée citoyenne : Adultes relais ..... p. 70

05. Rencontres territoriales de la rentrée citoyenne : Conseils citoyens ..... p. 73

06. Plaquette « Stop-djihadisme » ..... p. 77

I – CONTEXTE ET ENJEUX

Suite aux attentats de janvier 2015, et afin de s'inscrire dans les préconisations de la circulaire cosignée par la ministre de l'Éducation Nationale et le ministre de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports relative à la mobilisation des associations pour la citoyenneté, la préfecture des Yvelines a fait le choix de réunir les associations et différents intervenants professionnels de terrain (œuvrant notamment dans les champs de l'animation jeunesse, de la parentalité, de la médiation, de la prévention et de l'insertion...), par arrondissement et ce, après une première réunion de lancement en préfecture.

Sous l'égide de Mme Noura KIHAL-FLÉGEAU Sous-Préfète en charge de la politique de la ville, secrétaire générale adjointe de la préfecture des Yvelines et en lien avec les Sous-Préfets d'arrondissements, ce sont près de 150 acteurs de proximité qui ont été réunis. Il s'agissait de représentants associatifs, de professionnels de centre sociaux, de missions locales, de bailleurs sociaux, de la Maison de Justice et du Droit, de Chantiers d'Insertion, de l'École de la 2e Chance, d'adultes relais, de médiateurs, de représentants pluridisciplinaires des collectivités et des familles. Ces temps d'échange ont permis de partager leurs interprétations des évènements de janvier 2015, d'exprimer leur ressenti, de débattre des causes et de proposer des actions qu'il conviendrait de mettre en place pour l'avenir.

Le Préfet des Yvelines a lui-même présidé la réunion de synthèse qui s'est tenue à la préfecture le 14 avril 2015, laquelle a permis de partager au niveau départemental la restitution de ces échanges et d'adopter un plan d'action(1).

Les participants étaient unanimes pour exprimer le besoin d'une intervention de l'Etat dans les territoires sur une formation sensibilisation relative aux évènements de manière à permettre de comprendre pourquoi et comment des jeunes quittaient le territoire national pour se rendre sur des territoires de guerre.

Le besoin de formation était clairement posé mais le contenu de la formation restait à inventer : laïcité ? valeurs de la République ? Il convenait également de prendre en considération les remontées du terrain qui mentionnaient une absence d'adhésion des jeunes sur ces fondamentaux, au motif d'une méfiance forte face aux informations véhiculées par les médias traditionnels. La théorie du complot et l'affirmation que tant « les gouvernants que les médias nous mentent » ont été à plusieurs reprises cités par les professionnels de terrain quelques fois désemparés face à ces objections.

Une réflexion menée par la Sous-préfète à la ville en lien avec les délégués du Préfet, les professionnels de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) a permis de cerner le thème de la manipulation mentale et de l'emprise psychologique comme un préalable à l'élaboration d'un cahier des charges(2).

En effet, il était récurrent d'entendre les professionnels exprimer le manque voire l'absence de sentiment d'appartenance à la nation de nombreux jeunes des quartiers politique de la ville, qui se présentent et se décrivent comme n'étant pas français alors qu'ils le sont juridiquement le plus souvent.

Aborder de manière neutre la question de la manipulation mentale permettait ainsi de donner une base d'échanges et de travail sans stigmatisation ni amalgame d'origines ou de communautés religieuses.

(1) L'ensemble de ces travaux figurent en annexe 1.
(2) Cf. annexe 2 : cahier des charges relatif à la formation sensibilisation à la manipulation mentale et à l'emprise psychologique.

II – LES PARTICIPANTS

Au cœur des logiques de territoire, les délégués du Préfet ont pris en charge l'organisation de 10 journées de formation réunissant 300 personnes.

Le choix a été fait de cibler les acteurs de terrain. En effet d'une part, ils sont les professionnels au plus près de la population au quotidien et d'autre part, aucune autre institution que la préfecture des Yvelines ne serait légitime pour les former collectivement sur le sujet retenu. Il a été demandé aux délégués du Préfet de les pressentir et de les identifier avec les responsables techniques des collectivités locales en charge de la politique de la ville. Chaque délégué du Préfet a donc organisé puis participé aux journées de formation concernant son territoire d'action.

L'objectif était de proposer la formation sur place en proximité dans le quartier politique de la ville, avec un temps d'accueil café puis un déjeuner pris en commun favorisant en local soit le petit commerce soit le chantier d'insertion, soit un restaurant d'application (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ou encore un lycée hôtelier…

Ces modalités cordiales et conviviales avaient pour but de créer du lien entre les acteurs. La Sous-Préfète à la Ville a été présente sur l'ensemble des sessions de formation.

Pour l'équipe de la préfecture des Yvelines, ces modalités ont permis de mieux connaître les acteurs de terrain, de prendre le temps de les entendre sur leurs réalités quotidiennes et leurs interactions avec les habitants des quartiers populaires. Pour les participants, ces journées ont été l'occasion de se rencontrer (certains ne se connaissaient pas) de mieux se connaître, et de réaliser que contrairement à leurs sentiments, ils ne sont pas seuls à être confrontés à certaines problématiques. Ce temps d'une journée comprenant la pause déjeuner a autorisé une facilité de dialogue et de compréhension mutuelle.

Différents acteurs de terrain étaient présents : les professionnels des centres sociaux, des maisons de quartiers, des maisons des parents, des lieux d'accueil écoute jeunes, des PIJ (points information jeunesse), de la médiation, de l'éducation spécialisée, des bénévoles d'associations assurant par exemple du soutien scolaire, des associations de femmes de quartier… Une attention particulière a été portée à la formation des adultes-relais.

Il est possible de regrouper les participants selon les thématiques suivantes :

1. MÉDIATION ET PRÉVENTION URBAINE

- Agents de prévention
- Gardiens d'immeuble
- Responsables de gardiens d'immeubles
- Médiateurs urbain en journée ou en équipe de nuit
- Médiateurs dans les transports ferroviaires
- Educateurs de prévention spécialisée
- Personnels de la Médiation Citoyenne
- Représentants de la police municipale
- Médiateurs de commissariat
- Psychologue de commissariat

2. ANIMATION, SPORT ET LOISIRS

- Responsable de ludothèque
- Animateurs de centres de loisirs
- Directeurs d'accueils de loisirs sans hébergement
- Animateurs et éducateurs sportifs
- Directeurs de services des sports

3. ANIMATION LOCALE/ VIE DE QUARTIER

- Personnels de Centres sociaux ou de Centres de vie sociale
- Personnels de maisons de quartier
- Représentants d'associations

4. ÉDUCATION ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La réussite éducative est un dispositif financé par la politique de la ville et les villes qui permet de venir en aide aux enfants en difficultés et à leur famille dans le cadre d'une démarche générale associant de nombreux partenaires qu'il s'agisse de problèmes scolaires, d'apprentissage pédagogique, d'accès à la santé ou encore de comportements.

- Inspecteur de l'Éducation nationale situé en Réseau d'Education Prioritaire (REP)
- Directrices et formateurs de l'Ecole de la deuxième chance (implantée sur trois sites dans les Yvelines : Trappes, les Mureaux et Mantes-la-Jolie)
- Coordonnateurs de dispositif de réussite éducative
- Référents de parcours de dispositif de réussite éducative

5. SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Agents d'accueil de maisons des parents
- Agents de médiation familiale
- Référents famille
- Coordonnateurs parentalité
- Directeur et formateurs de pôle linguistique

6. EMPLOI / INSERTION

- Agents d'accueil de services liés à l'emploi
- Encadrants de chantiers d'insertion
- Directeurs de Missions Locales
- Conseillers de Missions Locales
- Personnels de lieux d'accueil et d'écoute jeunes
- Personnels de Points/Bureaux Information Jeunesse (PIJ et BIJ)

7. ACCÈS AUX DROITS

- Personnels de Maisons de la justice et du droit
- Personnels des Point Information Médiation (PIM) et des Points d'Accès aux Droits (PAD)
- Agents d'accueil des municipalités

8. ACTION SOCIALE

- Agents d'accueil de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Travailleur social d'un service d'action sociale
- Ecrivain public

9. SANTÉ

- Coordonnatrice d'un Contrat Local de Santé
- Médiateur en santé

10. ARTS ET CULTURE

- Représentants d'associations locales de théatre, théatre d'improvisation, d'activités circassiennes, de danse, et autres domaines artistiques
- Comédiens et artistes

11. INGÉNIERIE POLITIQUE DE LA VILLE

- Personnels en charge de la politique de la ville
- Personnels en charge de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- Personnels d'un centre de ressources associatives
- Chef d'équipe de services techniques municipaux

III – LES ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES PARTICIPANTS

Nous faisons volontairement le choix de reprendre la parole précise des acteurs de terrain qui expriment leurs attentes en début de formation avec les termes qui suivent. En effet, cela nous a paru important de leur donner vraiment la parole. Il convient de souligner la démarche expérimentale de cette formation des acteurs de terrain. Certes, nous avions l'idée de sensibiliser et former sur le thème de la manipulation mentale et de l'emprise psychologique mais encore fallait-il que le contenu de la formation corresponde à leurs attentes. Ce contenu restait en effet à coconstruire et c'est en cela que la démarche mérite d'être relatée dans son entier, sans en omettre les différentes phases.

Les attentes des acteurs de terrain, reprises ici de façon exhaustive, sont donc les suivantes :

PROCESSUS

Comprendre ce qui se passe / faire face au désarroi

- « Comment décortiquer les mécanismes de l'endoctrinement ? Quelle vigilance, quelle action mener ? comment maintenir le dialogue ? »
- « Comprendre les processus de radicalisation et de dislocation des familles. »
- « Pour certains, il y a un besoin de rechercher une voie ! »
- « Quelles sont les causes de l'endoctrinement ? »
- « Quels en sont les signes, quelles en sont les causes ; comment aider les jeunes ? »
- « J'ai besoin d'en savoir plus, de connaître quels sont mes relais ? »
- « La vraie question est quel est le cheminement psychologique, je suis très intriguée ! »
- « Je souhaite découvrir et ainsi informer ma hiérarchie. »
- « J'ai besoin de clarifications, j'ai besoin de définitions claires. »
- « À partir de quand cette emprise est néfaste nous sommes tous soumis à des addictions ? »
- « Je souhaite en savoir davantage pour mieux aider les mamans. »
- « Qu'est-ce qui est fait en milieu rural ? »
- « De nombreuses informations fausses circulent : que faire ? »
- « Quel est le processus de l'emprise ? Quels en sont les symptômes ? »
- « On voit des personnes dans le quartier que nous avons vu grandir et qui se radicalisent ; comment est-ce possible ? Pourquoi ? »
- « Comprendre le fonctionnement et le phénomène de l'endoctrinement ? »
- « Faire quelque chose si on peut faire quelque chose ? »
- « Est-ce qu'on peut se radicaliser sur autre chose que la religion ? »
- « Il y a des origines profondes de la radicalisation. Je veux comprendre : que se passe-t-il ? Quelles sont les causes de cet endoctrinement, historique, économique, il n'y pas qu'Internet. »
- « Instrumentalisation par les médias qui entretiennent une confusion entre terroristes et musulmans, terrorisme et islam. »
- « Souvent les parents sont rassurés, car les jeunes ne sortent pas, ils restent à la maison et ils passent tout leur temps devant leurs écrans… Mais aujourd'hui le danger est sur Internet. »
- « Comment se passe l'endoctrinement sur Internet, comprendre l'emprise ? »
- « Je souhaite comprendre les formes d'emprise et ses phases. »

INDICATEURS

Déceler et prévenir les situations d'endoctrinement

- « Comment déceler l'emprise, l'embrigadement ? »
- « Comment diagnostiquer sans stigmatiser les personnes ? »
- « Quelle valorisation des enfants et des jeunes, comment leur parler ? »
- « Comment cultiver, valoriser les différences, lutter contre l'isolement ? »
- « Comment organiser le débat ? »
- « Comment sensibiliser un jeune public en milieu scolaire quand on est un bénévole ? »
- « Comment déceler les signaux de la radicalisation, que faire et comment accompagner ? »
- « Comment déclencher une discussion dans un cadre légal et bienveillant ? »
- « Où commence la radicalisation ? »
- « Communiquer davantage avec les jeunes, partager, discuter… »
- « À partir de quel moment sommes-nous dans la dérive sectaire ? »
- « À quel moment se fait le basculement ? Est-ce qu'il y a des éléments quantitatifs ou qualitatifs ? »
- « Comment détecter un enfant en souffrance ? »
- « Comment voir, déceler et orienter ? Quelle attitude adopter ? »
- « Comment déceler la radicalisation ? Comment la définir ? Est-ce que cela ne concerne que l'Islam ? »
- « Comment repérer les signes et orienter les personnes ? »
- « Comment affiner le repérage pour mieux accompagner les parents ? »
- « Comment détecter les prémisses de la radicalisation ? »
- « Je veux pouvoir alerter. »

IMPACT SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Réagir et s'outiller face aux situations d'endoctrinement

- « Nombreuses questions sur l'isolement des jeunes, comment réagir ? »
- « Quels outils développer face à l'emprise, face à la théorie du complot ? »
- « Quelle posture adopter face aux parents dans le contexte particulier de la fracture numérique notamment ? »
- « Quel lien avec les parents quand ils sont en situation de départ imminent d'un enfant ? »
- « Comment accompagner les parents ? »
- « Comment gérer avec Internet ? »
- « Comment mieux comprendre ? »
- « Comment s'armer, s'outiller face à ces événements ? (les attentats terroristes) »
- « Comment déconstruire le processus de l'embrigadement et briser les tabous ? »
- « Comment travailler entre professionnels pour pouvoir habiter ensemble paisiblement et faire face à des pratiques déviantes ? »

- « Que pouvons-nous faire ensemble dans nos pratiques professionnelles, pouvons-nous, devons-nous changer nos pratiques professionnelles ? »
- « Je veux que l'on me donne des outils et des postures professionnelles pour m'aider face aux ados au quotidien. »
- « J'ai besoin d'avoir des outils pour m'exprimer librement plus facilement. »
- « Partager un constat et comment agir pratiquement ? »
- « Que faire face à des parents en pleine détresse, que faire face au djihad ? »
- « Face à une situation de prosélytisme de la part d'un jeune, quelle réponse, quelle attitude pour désarmer, qui alerter ? Exemple refus de serrer la main ! »
- « Comment accompagner les adultes dont les enfants sont en difficulté ? Comment les orienter sans heurter les gens ? »
- « Nos jeunes sont malléables, j'attends des réponses de votre part pour savoir réagir face à une personne qui aborde ces sujets ou face à la transformation des enfants et du voisinage. »
- « Les ados sont souvent en situation de provocation, dans un climat de peur et de violence ; comment accompagner les parents sans verser dans une forme de manipulation ? »
- « Comprendre, quelle posture adopter ? c'est délicat ! »
- « Je veux parler de l'amalgame entre musulmans et terroristes, entre islamistes et musulmans. Quels sont nos moyens de lutte ? »
- « Je témoigne que de nombreuses familles dans notre département mais aussi dans le 91 et le 93 sont en très grandes difficultés parce qu'elles ont un membre de leur famille en prison avec une fiche S et cela leur rend la vie impossible. Comment gérer ces situations ? »
- « J'ai beaucoup de mal avec ce thème : la religion c'est très intime. J'ai le souci de faire très attention. Quel est mon rôle ? Comment accompagner qu'est-ce qui s'est passé ? Quelle posture adopter ? »

POSITIONNEMENT D'UN ÉTAT FORT AU TRAVERS DE LA RÉAFFIRMATION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Faire valoir les valeurs de la République

- « Que sont aujourd'hui les valeurs de la République ? »
- « Savoir vivre ensemble ! »
- « Malaise dans la communauté musulmane, comment rassurer la population musulmane ? »
- « Quels messages faire passer quand le public des quartiers politique de la ville vit et exprime un sentiment de rejet important ? »
- « Souvent le public accueilli est constitué de femmes voilées ce qui pose problème ou du moins entraîne des freins au dialogue. »
- « Mieux connaître les valeurs de la République, besoin de partager avec les autres professionnels. »
- « Comment produire de l'impact citoyen ? »
- « Comment débattre ensemble au regard du poids des questions et de leur caractère tabou ? »
- « Je veux pouvoir aborder sereinement les sujets. »
- « Qu'est-ce qu'on propose après ? Comment vivre avec sa liberté ? »
- « Faire un retour aux fondamentaux ? »
- « Comment aborder l'actualité sans heurter les sensibilités ? »
- « Il faut éduquer nos enfants. j'ai une volonté pacifique, mais je constate l'hypocrisie du gouvernement qui stigmatise et qui alimente la peur. »
- « Comment revenir aux valeurs de la République ? »

IV – L'OUTIL UTILISÉ

À l'issue de l'appel à projet, la préfecture a retenu l'association Olympio, spécialisée en ingénierie sociale et culturelle, qui a proposé une animation interactive de sensibilisation et de prévention intitulée « Sous emprise : le cyber-endoctrinement ».

LE DÉROULÉ DE LA JOURNÉE DE FORMATION

La journée de formation commence par une présentation de l'outil interactif développé par l'association Olympio sur le cyber-endoctrinement.

L'après midi est consacrée à une participation active des acteurs de terrain auxquels nous avons demandé de travailler en petits groupes à une situation rencontrée dans leur pratique professionnelle qui les a fait réfléchir, voire, les a mis en difficultés. Le travail était libre, la seule condition était que les membres du groupe acceptent de jouer les personnages de la situation évoquée. Les acteurs de terrain ont ainsi pu jouer le rôle de jeunes, de parents, d'habitants, d'institutionnels...

Chaque groupe joue sa saynète pendant une dizaine de minutes devant le reste du groupe qui commente, interroge et partage des questionnements sur la scène jouée.

Chacun prend la parole et le débat est animé.

Jacqueline Costa-Lascoux, chercheure au CNRS, revient sur les fondamentaux du contrat social et des valeurs de la République et élargit les réflexions sur l'état de la recherche et des comparaisons internationales. Ses apports sont l'occasion de nourrir le débat autour de rappels historiques, philosophiques et juridiques.

LE CYBER ENDOCTRINEMENT

L'outil « Sous emprise – le cyberendoctrinement » ouvre la réflexion sur les types d'arguments et les ruses utilisés par les manipulateurs.

Il a été construit à partir d'une demande faite à des étudiants d'une école d'art graphique d'élaborer des représentations de figures archétypales. Clémence, Tarik et Samuel sont les trois étudiants qui proposent à tour de rôle des images de figures archétypales, accompagnées d'une bande son et de messages qui sont les plus explicites possible sur les pièges récurrents de ce type de relation.

Les trois figures proposées sont :

- Un manipulateur,
- Sa victime,
- Et ceux qui font face.

L'acteur Michaël Vander Meiren anime le groupe de manière à expliciter la démarche de ces étudiants et à faire réagir les participants en veillant à ce que chacun puisse prendre la parole et s'exprimer.

Chaque image et bande son qui l'accompagne est l'occasion de faire réagir le groupe sur sa vision de ce que peut être un manipulateur, sa victime et ceux qui font face.

Volontairement, l'outil est neutre. Il n'évoque aucune forme particulière d'endoctrinement ou d'embrigadement. Son efficacité résulte de cette neutralité qui lui permet de mettre à jour les caractères liés à tout type d'embrigadement. Les participants sont alors libres d'identifier dans leur pratiques professionnelles des profils en résonance avec les différents personnages. Il peut ainsi s'agir de violences intrafamiliales, de harcèlement moral, de harcèlement scolaire ou d'embrigadement familial, sectaire…

4.1. LA FIGURE DU MANIPULATEUR

LES PHASES DE L'EMBRIGADEMENT

1. Séduction et familiarisation

Séduction

Il s'agit d'une phase invisible et rapide, qui consiste à être en empathie avec le jeune ou la personne qui est derrière son écran. Cette séduction se manifeste par une grande compassion et beaucoup de compréhension. Le manipulateur montre de l'intérêt pour la personne et se montre comme étant sur la même longueur d'ondes qu'elle.

Nous connaissons tous cette phase de séduction dans la vie courante et nous la pratiquons nous-mêmes envers les personnes desquelles nous souhaitons nous rapprocher.

Familiarisation

Répétition des contacts, régularité des temps d'échange pour s'intéresser à l'autre, créer et maintenir le lien. Cette phase prend en moyenne une quinzaine de jours.

> *Plus la demande d'implication du manipulateur est forte et plus il sera difficile de faire machine arrière.*

La théorie du complot. Image de l'association Olympio.

2. Implication et persuasion

Le manipulateur s'implique pour rendre le manipulé redevable. Il pourra demander au manipulé de s'impliquer sur un plan au moins symbolique. Ce peut être, au-delà du clic qui permet de dire je « like », c'est-à-dire j'aime bien, j'apprécie, de poster un ou plusieurs commentaires.

L'ensemble de ces deux premières phases se fait de manière rapide en une quinzaine de jours, parfois moins, et peut passer inaperçu.

3. L'identification au groupe

La personne manipulée peut ainsi sortir de son isolement si elle l'était auparavant, ou alors le manipulateur va faire le choix de l'isoler. En correspondant régulièrement avec le manipulateur, elle a le sentiment d'appartenir à un groupe auquel elle s'identifie. Peu à peu, elle va entrer dans la réalité en s'impliquant davantage de manière à se valoriser et à être reconnue.

Plus la demande d'implication du manipulateur est forte et plus il sera difficile de faire machine arrière.

SON USAGE DU COMPLOTISME

« C'est un monde de mensonges, ne crois pas ce qu'ils te disent »

Le manipulateur s'appuie sur 3 postulats :

- Des volontés cachées
- Rien n'est tel qu'il paraît
- Tout est lié de façon occulte

Ce type de manipulation présente un double intérêt. D'une part, il désigne un coupable dans le cadre d'une vision manichéenne – ou nous sommes avec eux ou nous sommes contre eux – et d'autre part, il donne le sentiment au jeune d'être élu car lui seul accède à la vérité.

4.2. LA FIGURE DU MANIPULÉ

Le manipulé est souvent, comme dans d'autres types d'addictions, en situation de dissociation. Sa fascination pour le monde virtuel inverse son rapport au monde.

Il vit une forme de déception face à sa propre réalité et seul le monde virtuel lui permet d'être valorisé et d'avoir le sentiment d'exister dans sa recherche d'identité et/ou de valeurs.

SON ATTRAIT POUR LE NET

« Je suis complètement accro c'est mon univers »

Il faut avoir à l'esprit que cette génération de jeunes est née avec Internet (les digital natives), ce qui n'est pas le cas des générations précédentes.

1. Un Accès facile et anonyme

Aujourd'hui, l'accès à Internet et aux réseaux sociaux est extrêmement aisé. Les plus jeunes se connectent rapidement soit d'un ordinateur, soit, et c'est le plus souvent le cas, de leur téléphone portable. Ils se sentent protégés par une forme d'anonymat et par leur accès à différents réseaux sociaux. Même, ils ont la possibilité de se connecter partout et gratuitement grâce au Wi-Fi.

2. Aucune règle, ni censure

Sur les réseaux sociaux, tout est possible, le monde virtuel semble sans limite. Les jeunes entrent et sortent quand bon leur semble. Ils ne sont soumis à aucun règlement intérieur ni réglementation fastidieuse et cela est très appréciable pour des adolescents qui refusent les règles.

3. Une communauté ouverte et participative

Chaque personne est libre d'entrer sur un réseau et d'y participer comme il lui convient. Elle n'a pas à se déplacer physiquement, ou à procéder à une quelconque démarche. Cette absence de formalisme convient bien aux jeunes et leur donne le sentiment d'être libre.

Plus largement, son attrait pour le net s'explique également par les images utilisées qui font appel aux archétypes. Ce sont souvent des symboles universels et simples. Ainsi en est-il de l'image du manipulateur qui fait apparaître la lumière dans les ténèbres. Il est habillé d'une cape et présente une figure de héros assez semblable aux protagonistes des séries que les jeunes affectionnent.

Dans l'addiction aux réseaux sociaux, s'il n'y a pas de substance physique addictive, la dépendance est réelle et naît de l'impact qu'opère le manipulateur sur l'affect du manipulé.

Si le monde virtuel n'existe pas, les émotions, elles, existent bien.

Le manipulateur utilise des algorithmes pour cibler la personne qu'il souhaite

« convaincre ». Progressivement lui seront envoyés des messages via des propositions de vidéos à visionner qui vont permettre d'aborder la question – par exemple – des enfants qui sont tués sur des territoires de guerre. Un certain nombre d'appâts peuvent ainsi être testés à partir de mots clefs. De plus, le manipulateur est toujours présent, quelle que soit l'heure à laquelle le jeune se connecte. Rapidement, afin de sauvegarder une sorte de relation d'exception, il sera proposé de changer de réseau social pour échanger de manière plus secrète encore : ce format réservé lui donne le sentiment d'être élu.

Souvent les adultes – parents ou adultes référents au sens large – sont en retard ou en décalage par rapport aux jeunes et aux nouvelles technologies et ils ne s'autorisent pas toujours à questionner le jeune sur ses relations virtuelles.

L'absence de règle et de censure est particulièrement attirante pour le jeune qui a souvent conscience que la vie est un long apprentissage de la frustration – dans une société de consommation qui laisse accroire une infinité de désirs et plaisirs possibles. Seule la famille et le milieu social de proximité peuvent accompagner le jeune dans cet apprentissage. Force est de constater qu'ils y arrivent plus ou moins.

Dans le monde virtuel, le jeune a le sentiment d'avoir le choix d'exister pleinement et de se sentir utile…

Un adolescent est en recherche et en construction de sa personnalité. Il est, en fonction de son étayage social personnel, plus ou moins facile à manipuler.

Dans le lien entre le jeune et le manipulateur, l'action addictive se caractérise par la dissociation, la fascination et l'inversion ; le monde virtuel devient le monde réel. Cela traduit la déception du jeune face à sa propre réalité. Il est sous le charme des relations virtuelles qu'il a tissées et cela peut aller jusqu'à la fascination, c'est à dire un attrait irrésistible et une forme de prestige à y être et à y demeurer. La dissociation peut exprimer le fait que le jeune scinde en deux parties distinctes ce qui relève de sa vraie vie et ce qui ressort de sa vie virtuelle, cette dernière pouvant prendre le pas.

La question de la vulnérabilité de la personne manipulée est posée : y a-t-il un profil psychologique particulier des victimes de la manipulation ? Chacun d'entre nous peut à tout moment être plus perméable à la manipulation et à l'emprise psychologique. Il n'existe pas de personnes invulnérables et d'autres, fragiles par nature, ou de profil type de personnalités sujettes à l'emprise psychologique[3].

LA QUÊTE DE LA VÉRITÉ

Le jeune se sent impuissant, manipulé dans une vie qu'il pense ne pas maîtriser. Le discours du manipulateur lui donne du sens et lui assigne un rôle. Ainsi, il a le sentiment de reprendre le pouvoir.

1. Se distinguer socialement

« Je me posais plein de questions, avec eux, j'ai des solutions »

Vis à vis des autres, la théorie du complot lui donne l'avantage d'un sens caché connu de lui seul. Il peut ainsi remettre en cause tous les enseignements et les apports scolaires.

La théorie du complot se caractérise par une pensée par stéréotypes.

(3) Cf. *« Le Léonard de Vinci de la manipulation mentale »* : Les 11 membres de la famille de notables De Vedrines ont vécu reclus dans leur château de Monflanquin de 2001 à 2008 victimes du gourou Thierry Tilly.

2. Se protéger de l'angoisse

La théorie du complot a une valeur prédictive. Je suis au sens de j'existe, parce que je sais ! Cela permet d'éliminer le tiers.

3. Se vouloir chercheur de vérité

La théorie du complot a une valeur explicative.

Tout peut s'expliquer par la théorie du complot, tout se tient et tout est cohérent.

Pour autant la théorie du complot n'incite pas à notre propre liberté.

LA RUPTURE

« Ignore ceux qui ne sont pas dans le vrai, oublie tout ce qu'on t'a appris »

Le manipulateur laisse entendre que l'école et les lieux habituels de la socialisation du jeune sont des lieux de perversion et de corruption. Afin de mener à bien son objectif de rupture, il élabore une stratégie basé sur la séduction, la capacité à faire rêver et le romantisme.

1. Rupture avec l'entourage

Le manipulateur incite le jeune à faire table rase du passé, en l'inscrivant dans le mouvement d'un nouveau départ. La rupture avec l'entourage s'amorce lorsqu'il rompt les liens avec son entourage familial, social et amical. Il cesse ainsi les activités qui étaient les siennes dans ou hors de l'école. C'est le début d'une forme de repli. Il est peu question de religion au début ; le jeune est reconnu et présenté comme un élu.

2. Rupture avec sa propre identité

Le jeune est conduit à renier son identité d'origine. Il peut ainsi changer de nom, d'apparence, adopter un tout autre comportement et rompre ainsi l'ensemble des liens qu'il avait.

Il opère une division dans le monde entre ce qui est pur et ce qui est impur. L'assignation identitaire sous la forme de « Je suis Charlie » provoque chez lui un sentiment d'injustice.

3. Nouvel engagement

« Je me sacrifie pour la bonne cause pour que tous nous soyons libres demain »

Cette rupture est possible car elle s'inscrit dans le projet de l'homme véritable ou de l'homme nouveau. Bien évidemment, cela fait référence à des périodes douloureuses de l'histoire (systèmes totalitaires). Elle autorise le jeune à s'inscrire dans de nouveaux engagements qui lui permettent une lisibilité accrue de son rôle et de sa place. En se créant cette nouvelle identité, il est à égalité dans le combat commun. Le plus souvent, le jeune a le sentiment d'être partie prenante de l'univers.

Lorsqu'il s'enferme dans un uniforme, il redéfinit ainsi son rôle.

> *« La rupture avec l'entourage s'amorce en rompant les liens du jeune avec son entourage familial, social et amical. Il cesse ainsi les activités qui étaient les siennes dans ou hors de l'école. C'est le début d'une forme de repli. »*

Cette rupture et ce renouveau séduisent le jeune qui énonce : « il y a des victimes, je veux les sauver. Il y a des sauveurs, je veux en être ».

Ainsi, le jeune éprouve un sentiment de fraternité. Il fait partie d'un groupe de pairs et éprouve même un sentiment de bonheur. Il a le sentiment de se sacrifier pour la bonne cause.

Sa démarche peut s'inscrire ainsi dans une volonté de :

- faire de l'humanitaire,
- adhérer à de nouvelles valeurs,
- obtenir davantage de puissance et de pouvoir.

4.3. LA FIGURE DE « CEUX QUI FONT FACE »

Ceux qui font face et non pas les sauveurs, nous reviendrons sur cette distinction qui est fondamentale, sont représentés par des personnages masqués, casqués, portant une côte de maille et une épée et foulant aux pieds des ordinateurs et des tablettes.

Le bandeau du premier message mentionne : « c'est une guerre médiatique, la première du genre ».

LA CYBER CONTRE ATTAQUE

1. Blocage des sites

Une des réponses peut être la suppression de certains sites. Cela peut se faire par l'usage du contrôle parental mais, dans certains milieux sociaux, les parents peuvent être eux-mêmes démunis car ne maîtrisant pas l'outil informatique. De plus, l'usage et la fréquentation des réseaux sociaux à partir des téléphones portables leur compliquent la tâche. Si le blocage de certains sites par les autorités nationales se justifie dans le respect de la liberté d'expression, au quotidien, cela n'est pas suffisant dans la mesure ou les sites se renouvellent rapidement.

> *Dans la théorie du complot, le monde est vu de manière simpliste et manichéenne. Tout s'explique et en un sens cela rassure. Face à l'angoisse, il suffit de se laisse dicter son comportement et sa conduite.*

2. Signalement et suppression

Il appartient à chacun de signaler les sites qui contreviennent aux règles du respect d'autrui. Les pouvoirs publics sont également en mesure de bloquer certains sites de manière à veiller à une forme de bonne moralité des réseaux sociaux.

3. Transmettre un esprit critique

La théorie du complot est ainsi fréquemment développée par les jeunes qui soutiennent que la communauté des adultes ne sait pas. Ils opposent ainsi aux adultes qui les prennent en charge, (enseignants, éducateurs, animateurs), une autre vérité, voire la Vérité, qui ne figure que sur Internet.

LA DÉCONSTRUCTION DE L'EMBRIGADEMENT

« Rien n'est joué d'avance. On te libère. À toi d'agir ! »

Il s'agit de restituer à chacun sa liberté de conscience et de choix et non de lui dicter un prêt à penser. Ceux qui font face sont ceux qui permettent la liberté de l'autre. Il s'agit de déconstruire les rumeurs.

1. Un système simpliste

Dans la théorie du complot, le monde est vu de manière simpliste et manichéenne. Tout s'explique et en un sens cela rassure. Face à l'angoisse, il suffit de se laisse dicter son comportement et sa conduite.

2. Le droit au doute

Dans le doute, rien n'est figé. Il s'agit de douter, donc, de se poser des questions et d'affûter son raisonnement. Le jeune peut s'autoriser à penser par lui même, *« l'autre a raison, je ne détiens pas la vérité »*. Affirmer le droit au doute est une façon de redonner de la liberté à chacun. Par exemple le droit de changer de religion.

Dans le monde médiatisé qui est le nôtre, le doute n'a pas d'image. Il est plus simple de donner à voir l'affrontement de manière guerrière, simpliste, archétypale et théatralisée. Nous assistons à une inversion des valeurs qui est une forme de maladie des démocraties actuelles qui ne donnent à voir que ce qui fait image et sensation, ce qui génère l'émotion.

3. L'émotion et la raison

Qu'il s'agisse des jeux ou des films, les ressorts sont ceux de l'émotion.

Les jeunes embrigadés sur Internet ont souvent la certitude de faire le bien en s'inscrivant dans une action humanitaire dont le but est de venir en aide à des enfants victimes sur des territoires de guerre.

Il n'y a pas de place alors pour le raisonnement, les questions relatives aux ressorts de la violence, les conséquences de leur éventuelle décision de quitter le territoire national.

Enfin, dans le ressort de l'émotion, le sentiment d'exister est plus fort et plus intense.

LE RAPPEL DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

1. Liberté d'expression

Liberté fondamentale, elle est inscrite dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 19) qui énonce : « *Tout individu a le droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit* ».

La liberté d'expression a pour corollaire la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion, la liberté de manifestation mais aussi le respect d'autrui. En fait notre liberté s'arrête là où commence celle d'autrui. La notion de respect de l'autre et de son intégrité doit guider toute réflexion. Ainsi cette liberté d'expression est restreinte par certains principes comme l'interdiction de l'incitation à la haine raciale ou religieuse, l'interdiction de l'appel à la violence physique contre les personnes. Sont également interdits la diffamation, la calomnie, le négationnisme…

2. Humour et blasphème

Le délit de blasphème n'existe pas.

Les limites à la liberté d'expression sont énoncées dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Ce sont l'injure, la diffamation, et l'incitation à la discrimination, à la haine et à la violence. La définition de ces termes est ouverte à l'interprétation des juges qui définissent au cas par cas en fonctions des éléments rassemblés. Il convient que soit assuré, d'une part, le droit d'informer et de caricaturer et, d'autre part, le droit des personnes à être respectées et protégées.

3. Laïcité

Souvent ressenti comme une somme d'interdictions, la laïcité est au contraire la liberté de croire de ne pas croire et de changer de religion. Elle nous garantit de bien vivre ensemble dans le respect des uns des autres en laissant à chacun la liberté de choisir sa religion et de la pratiquer. Si le prosélytisme n'est pas interdit en tant que tel, dans certains endroits il est prohibé car l'espace public par sa neutralité assure le respect de tout un chacun.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 précise : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. Mais il n'y a pas que la loi il y aussi la morale. Il arrive qu'on s'interdise de dire certaines choses, non parce que ce serait pénalement répréhensible, mais parce que ce serait manquer de douceur, de compassion ou de délicatesse. Au peuple d'en décider, pour ce qui relève de la loi. A chacun d'en juger, pour ce qui ne relève que de sa conscience* » — André Comte-Sponville, Philosophe.

4.4. LE CITOYEN LIBRE : NI SAUVEUR NI VICTIME

En conclusion, il est important de revenir sur la notion de sauveur et de victime.

La citoyenneté est la capacité de chaque individu à être acteur de sa vie, à se former, à réfléchir et faire ses propres choix, et ainsi, participer à la vie de la cité.

Vouloir sauver l'autre, c'est en quelque sorte lui dénier, au moins momentanément, la capacité à être autonome. De fait, c'est le reconnaître comme incapable. Le sauveur cherche une victime à sauver. Il endosse un rôle qu'il fait jouer également à celui qu'il sauve. Au contraire, pour les acteurs de terrain, il s'agit plutôt d'accompagner les jeunes vers l'autonomie.

Le manipulateur peut aussi jouer un rôle de victime en faisant référence, par exemple, à la colonisation ou encore à une forme de rejet et de ségrégation subie par des personnes qui vivent dans les quartiers défavorisés. Or, cette logique de victimisation est contre-productive. En dehors de la notion de victime en droit qui permet une indemnisation et qui représente un statut juridique dans un contentieux, en matière d'éducation populaire, le statut de victime ne permet pas un accompagnement respectueux des personnes. Surtout il ne garantit pas l'égalité des personnes entre elles.

De plus, ainsi que le décrit le triangle SVP[4], Sauveur Victime Persécuteur, les rôles tournent au sein du triangle. Souvent, celui que l'on considère comme étant au début d'une relation sociale le sauveur peut se transformer en manipulateur, ou en persécuteur. Celui qui, initialement, était la victime peut se transformer en manipulateur, ne serait-ce que du fait de ses sollicitations multiples et de son manque d'autonomie. En effet, une personne ne se cantonnera pas seulement à entrer dans le rôle du sauveur, de la victime ou du persécuteur, mais sera les trois à la fois dans des situations différentes. Une fois entré dans le triangle dramatique, on passe d'une position à une autre (cf. schéma ci-dessous).

TRIANGLE DRAMATIQUE DE KARPMAN

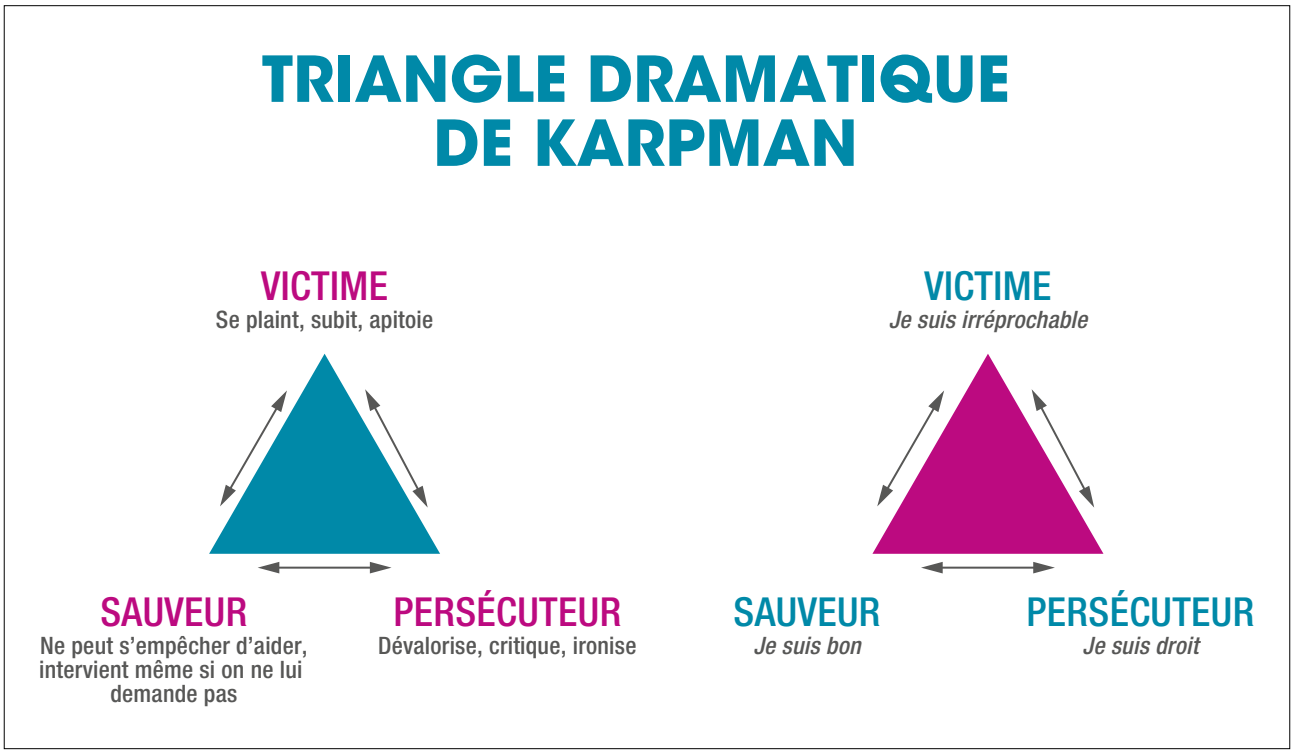

(4) Cf. le triangle dramatique de Stephen Karpman

V – LES SAYNÈTES

Dans un premier temps, nous faisons le choix de présenter l'ensemble des saynètes qui ont été choisies et jouées par les acteurs de terrain bénéficiaires des formations[5]. Les échanges ayant suivi seront relatés dans une partie suivante.

VILLES DE TRAPPES, GUYANCOURT ET LA VERRIÈRE

Saynète 1
Je ne serre pas la main d'une femme

Un candidat se présente à un entretien pour bénéficier d'une formation. Habillé d'un qamis[6], il refuse de serrer la main à l'interlocutrice qui le reçoit, car *« il ne serre pas la main d'une femme »* dit-il. On l'interroge sur sa future pratique professionnelle où la situation est amenée à se reproduire avec les clientes. L'homme dit devoir appeler un ami par téléphone pour savoir ce qu'il convient de faire et de répondre.

Saynète 2
Je parle pour ma femme en sa présence

Un homme, accompagné de sa femme (voilée) arrive à un entretien avec des travailleurs sociaux. Seul l'homme parle et il le fait au nom de sa femme présente. Il précise qu'il souhaite que son épouse bénéficie du RSA (Revenu de Solidarité Active) mais qu'il ne souhaite pas qu'elle travaille, car elle doit rester à la maison pour s'occuper des enfants et du foyer. Les professionnelles débriefent entre eux après le départ du couple, seules les femmes sont interpellées par ces revendications. Les travailleurs sociaux hommes banalisent au motif que cette demande est fréquente.

Saynète 3
Disparition de mon fils

Mohamed, le fils de Khadija a disparu depuis 3 jours. Très inquiète, elle se rend au centre de vie sociale pour partager son angoisse : son fils serait-il parti combattre en Syrie ? Le professionnel du centre social lui recommande d'aller voir le maire. Celui-ci la reçoit et lui recommande de se rendre à la maison des parents afin d'échanger avec des professionnels mais également des parents confrontés à la même situation.

Saynète 4
Mon ami a changé

Deux amis (un jeune homme et une jeune femme) se rencontrent. La jeune fille, Pauline, invite son ami à sortir boire un verre, aller au cinéma, aller à la rencontre d'autres amis… (elle le soupçonne de se radicaliser). Il lui parle de la communauté des musulmans et lui demande ce qu'elle fait pour eux.

Pauline en parle à d'autres amis dont les avis divergent : faut-il aller voir la police ? Aller voir le délégué du Préfet ? En parler à ses parents ? Finalement, un proche de la famille se décide à aller rencontrer la mère du jeune homme.

Saynète 5
On ne parle pas le même langage

Quelque temps après les attentats de novembre 2015, un professeur retrouve un élève pour un accompagnement scolaire. L'élève lui parle du passeport syrien retrouvé à proximité du Stade de France. Pour lui, il s'agit d'une manipulation de l'opinion (théorie du complot) qui vise à amener le Front National au pouvoir. Face au questionnement de son professeur, il décide de partir en affirmant que *« de toutes les façons, les Français ne veulent pas de moi »*.

Saynète 6
Non-violence

Après avoir regardé le film Gandhi avec ses élèves, un professeur échange avec eux sur le thème de la non-violence.

Les élèves échangent leurs points de vue :

- On ne peut pas gagner un combat sans violence
- Un élève prône ouvertement la violence
- La non-violence n'existe pas, seuls les prophètes sont non violents
- La violence peut être légitime ?
- S'exprimer peut parfois être une forme de violence

(5) Les noms des personnages sont inventés
(6) Qamis ou kamis: du latin *camisia*. Longue tunique portée traditionnellement par les hommes musulmans. Se dit également boubou en Afrique ou djellaba au Maghreb.

Saynète 7

Alyssa, une candidate idéale

Une entreprise privée délivrant des prestations informatiques reçoit une candidate pour un poste de commercial pour la commercialisation d'un nouveau logiciel. La candidate présente de nombreuses qualités et compétences adaptées au profil recherché ; elle est trilingue, et a passé trois ans en Arabie Saoudite. La discussion s'engage. Alyssa demande à bénéficier de cinq pauses quotidiennes au lieu de sa pause méridienne. Lorsque le règlement de l'entreprise lui est opposé, par rapport à sa supposée pratique religieuse (l'objet des cinq pauses n'est jamais interrogé explicitement) Alyssa Daoud répond : *« MOI J'AI MON RÈGLEMENT INTÉRIEUR C'EST MA FOI ! ».*

Saynète 8

Palabres entre femmes ou « les mères ont toujours tort ! »

Dans les locaux d'une association de femmes, les habitantes présentes échangent et s'interrogent :

- *Pourquoi certains de nos enfants sont-ils partis en Syrie ? Quelle est notre part de responsabilité ?*
- *Je ne sais pas comment aller sur Internet : j'ai honte*
- *On est dans un pays où il y a la loi, mais ce pays ne nous connaît pas, il ne peut pas nous juger*
- *Il faut faire face à ce qui nous arrive*
- *Nous ne sommes pas seules, cela arrive dans d'autres familles*

Un jeune entre et s'adresse à elles : *« Nous sommes perdus entre deux types d'éducation, ce n'est pas de votre faute. Comment être ici et être là-bas ? Pour nous la radicalisation est un moyen de nous affirmer, un moyen de trouver notre place »*.

Les mères font état de leurs difficultés de parents en rappelant que ce n'est pas leur religion.

Une maman s'adresse au jeune pour lui dire : *« Nous avons besoin de vous ! »*.

Saynète 9

Débattre

Un échange est organisé entre un professeur et quatre élèves au sujet de la minute de silence en mémoire des victimes des attentats que certains élèves ont refusé de respecter. Le débat s'engage et un des jeunes est particulièrement virulent, il objecte : *« Les attentats c'est comme Mikaël Jackson, parce que Jackson il n'est pas mort ! Celui qu'on nous a montré c'est un blanc alors que tout le monde sait que Mickaël Jackson est noir ! La liberté d'expression c'est pas pour tout le monde : Dieudonné il a le droit de rien dire, rien faire, alors que Charlie Hebdo il a le droit de caricaturer le prophète ! ».*

Saynète 10

Il te respecte, puisqu'il te dit qu'il te respecte !

À la maison de la jeunesse un des professionnels refuse de serrer la main d'une de ses collègues *« car c'est une femme »*. La femme se formalise alors qu'un autre collègue, lui, banalise la situation : *« Il te respecte puisqu'il te l'a dit ; il a juste pas le droit de te serrer la main… Faut quand même être un peu tolérant et tolérer leur religion ! ».*

Saynète 11

Pourquoi faire une minute de silence ?

Une rencontre est organisée entre trois élèves, leur professeur et le proviseur de l'établissement scolaire, car ces élèves ont refusé de respecter la minute de silence. Les jeunes considèrent que les adultes ne peuvent pas les obliger à faire une minute de silence après les attentats de Charlie Hebdo au motif que, dans leurs familles, on considère *« qu'ils l'ont bien cherché en caricaturant le prophète »*. Le professeur leur explique que leurs parents sont venus en France car la France est le pays de la liberté d'expression…

Il leur donne une punition : recopier 100 fois…

Saynète 12

Projet de voyage… en Egypte !

Un responsable de formation accompagné de deux éducatrices reçoit le jeune Yacine et sa maman. Le père est absent. Yacine, passe son baccalauréat dans une année. Il veut arrêter ses études pour se rendre en Égypte suivre une formation pour devenir imam. Aux arguments évoqués par la maman et les professionnels, le jeune Yacine répond : *« Vous êtes des femmes vous ne savez pas ! »*.

Mickaël Van der Meiren d'Olympio anime une séance de formation.

Saynète 13

Du sport ? Oui mais sans les hommes !

Des créneaux horaires sont spécifiquement dédiés à la pratique sportive des filles. Elles sont une vingtaine à pratiquer. Si un homme entre dans le gymnase, elles se cachent. A l'extérieur elles sont toutes voilées.

Les parents d'une des jeunes filles rencontrent les encadrants sportifs de cette activité extrascolaire pour exiger que les professeurs soient exclusivement des femmes.

Une mère est particulièrement hostile à la présence d'hommes dans le gymnase. Si sa demande n'est pas satisfaite, sa fille ne pratiquera plus.

Saynète 14

Ma fille est partie en Syrie

Damien, le maire de la ville, reçoit une famille implantée depuis 35 ans sur son territoire. Les membres de cette famille sont sous le choc car leur fille de 14 ans est partie en Syrie. Elle le leur a fait savoir par un appel téléphonique. Ils enjoignent le maire de les aider : *« Monsieur le maire, rendez-nous notre fille ! »*. Ce dernier propose d'appeler le commissariat de police, mais les parents redoutent d'être placés sur écoute.

Saynète 15

Une vidéo violente

Un jeune visionne des vidéos contenant des scènes d'égorgement sur son smartphone. Il trouve cela très bien et considère que ce sont de vrais hommes et non des « jambons beurre ».

Deux animateurs n'ont pas le même point de vue : le premier considère que c'est plutôt banal car *« tous les jeunes font cela »*, l'autre est choqué et considère que cela nécessite de prévenir les parents et d'intervenir.

La scène questionne : quelle est la bonne posture professionnelle ? Faut il réagir en intervenant auprès de la famille ou considérer ce comportement comme une fatalité à laquelle on ne peut rien ?

Saynète 16

Le lendemain de Charlie

Suite aux attentats de Charlie, des professionnels du centre de vie sociale échangent. Ils constatent que de nombreux jeunes cautionnent ce qui s'est passé et s'interrogent sur ce qu'ils doivent faire : – Interpeller les parents de ces jeunes ? – Si les parents ont la même position que leurs enfants, que se passera-t-il ? – Quelle attitude adopter face à des jeunes qui bouleversent leurs perceptions ? Les professionnels font le constat de leurs grandes difficultés à communiquer avec les jeunes sur ces sujets.

Saynète 17

L'entretien de recrutement pour être chauffeur de transports en commun à la RATP

Le candidat est reçu par deux femmes et un homme. Il refuse de serrer la main des femmes et de les regarder en face. Les professionnels échangent sur la suite à donner à cette candidature et ne partagent pas le même point de vue. Les deux femmes font part de leur rejet de cette candidature en raison du comportement du candidat à leur égard qui posera des problèmes de relation avec les collègues femmes mais également avec les femmes usagères du service de transport. L'homme trouve que ce n'est pas très grave et le candidat est libre de faire ce qu'il veut. Les deux femmes considèrent qu'une telle candidature ne peut pas être retenue.

Saynète 18

Et les morts de Kaboul ?

Une classe visite le tribunal avec son professeur. Un des élèves exige que le groupe fasse une minute de silence pour les morts de la veille au soir dans la ville de Kaboul. Quelle suite donner à cette demande ?

Saynète 19

Ma fille a mauvais caractère

Une jeune animatrice, titulaire du BAFA, a décidé de ne plus serrer la main des hommes. La directrice du centre de loisirs reçoit l'animatrice et sa maman pour échanger sur cette situation. Si la directrice considère que cette attitude est irrespectueuse, la jeune animatrice argumente en disant que cela n'est pas si grave et que nous sommes dans un pays de liberté. Elle prend rapidement la parole et le contrôle des échanges en interpellant la directrice avec les propos suivants : *« Je suis une bonne animatrice ou pas ? Alors où est le problème ? On est quand même dans un pays de droits »*. Elle rajoute : *« Pasteur déconseillait de serrer les mains à cause des microbes, eh bien je fais comme lui »*.

Sa maman s'excuse en disant que sa fille a mauvais caractère.

Saynète jouée par des professionnels.

Saynète 20
Cyber de nos jours

Samia appelle sa meilleure amie, Raki, qui ne veut plus sortir de chez elle. Inquiète, elle décide de s'adresser à Aïcha la maman de Raki. Cette dernière a remarqué que sa fille a l'air d'être « mariée » avec son ordinateur et que ses résultats scolaires sont en chute libre. Samia et la maman de Raki décident d'aller voir Oumar, le médiateur du quartier, qui leur dit de ne pas s'inquiéter car *« c'est une véritable épidémie ! »*.

Saynète 21
La vie de famille

Un couple échange au sujet des notes de leur fille qui est âgée de 15 ans. Le père indique à sa fille qu'il est inutile qu'elle lui parle de ses résultats scolaires qu'il ne trouve pas bon. Ensuite, il annonce à sa femme qu'il va prendre une seconde épouse, *« que c'est comme ça, elle n'a pas le choix »*. Ils ont dix enfants. La mère subit les maltraitances de son mari depuis des années et ne s'est jamais révoltée. La décision de son mari est un choc déclencheur. La mère et la fille décident de consulter un psychologue. Le lien qu'elles nouent avec cette personne extérieure déclenche chez elles une prise de conscience. La mère et la fille décident de ne plus porter le voile.

Saynète 22
Avec ou sans ?

Une surveillante de cantine organise le temps du repas en appelant les enfants à former deux groupes distincts : *« les sans porc à droite et les avec porc à gauche »*.

Elle interpelle une jeune fille, qui pour elle, est censée se mettre dans la file des « sans porc » en lui disant qu'elle s'est trompée de file.

VILLES DES MUREAUX ET ECQUEVILLY

Saynète 23
Radical ou pas ?

Mme Dupont appelle l'animateur de la maison de quartier, car le jeune Hamza âgé de 17 ans a changé depuis qu'il fréquente une jeune fille voilée qui semble riche et lui fait de nombreux cadeaux, qu'elle considère comme suspects. Au regard de ce qu'elle rapporte son interlocuteur fait le constat suivant : *« Une fille voilée, il se laisse pousser la barbe, fréquente la mosquée a de l'argent, tout cela ne sent pas bon, il se radicalise ! »*.

L'animateur appelle un collègue pour échanger avec lui sur cette situation.

Le deuxième animateur a une toute autre interprétation : *« Hamza fait le guet pour le trafic de drogue ce qui explique ses moyens financiers. Sa fréquentation de la mosquée correspond simplement à une recherche spirituelle, ce qui est normal à son âge. On va quand même pas appeler la police pour ça ! »*.

Saynète 24
Au secours

Madame a quitté le domicile conjugal et laissé les enfants avec son mari. Sa fille serait partie avec des gens, peut être en Syrie. La médiatrice évoque cette situation avec ses collègues et veut rappeler la maman pour lui suggérer d'appeler le numéro vert Stop Djihadisme[7]. Sa collègue le lui déconseille en affirmant que : *« la Syrie c'est à la télé »* et que la jeune, qui a 17 ans, *« a le droit d'aller en balade »*.

Saynète 25
Le manipulateur : qui suis-je ?

Trois personnes sont sur le lieu de leur travail. L'ambiance est bon enfant et François (de son vrai prénom Mohamed) est très ouvert et joueur.

Dans les jours qui suivent, il change soudainement d'attitude, adopte une nouvelle tenue vestimentaire, tient des propos faisant référence à Dieu et exige qu'on l'appelle dorénavant de son vrai prénom. Il a démarré une relation virtuelle sur Internet avec un genre de gourou qui lui dicte sa nouvelle attitude. Tous les messages sont marqués de SAK pour « Assalamu alaykoum[8]». François Mohamed est réceptif à ses idées car il considère que lui, personne ne l'a aidé…

(7) Numéro vert : 0800 005 696.
(8) Assalamou alaykoum: formule de salutations en langue arabe qui signifie « que la paix soit sur vous ».

Saynète 26
De l'ombre à la lumière

Deux femmes se rendent chez une amie, Lorie, qu'elles n'ont pas vu de longue date. Elles le lui reprochent : *« depuis que tu t'es mariée on ne te voit plus, maintenant tu vas venir avec nous car il y a une fête à la maison de quartier et tu ne peux pas rater ça »*.

Lorie dit ne pas pouvoir aller à la maison de quartier car il y a de la musique ce qui est interdit par Franck son mari. Elle le défend d'ailleurs vaillamment : « Franck a donné du sens à ma vie, il m'aime d'un amour exclusif et ne supporte pas que je sorte. Ce n'est pas bien grave, je suis prête a beaucoup de choses pour cet amour qui est vrai. Lui il m'aime vraiment. J'ai eu des coups oui mais je n'ai pas mal et puis je l'ai bien cherché… »

A un moment pourtant, elle semble vouloir sortir de ce discours convenu, mais les personnes présentes ne l'écoutent pas vraiment et sa question reste en suspens : est-ce qu'on peut aimer vraiment sans frapper l'autre ?

VILLE DE LIMAY

Saynète 27
L'auto radio

Un jeune éteint la radio dès son entrée dans la voiture de son éducateur qui l'emmène à un entretien pour une formation. Le jeune semble ne plus vouloir écouter de la musique.

Une discussion se tient entre adultes référents du jeune au sujet de cette pratique particulière.

Le jeune Sébastien est à la mission locale. Il fait part de ses difficultés : *« Je n'ai pas payé mes impôts depuis deux ans. Je cherche du travail ou une formation. J'aimais bien travailler le bois mais j'ai arrêté ma formation, j'ai également arrêté le sport car je n'ai plus le temps à cause de mes prières à la mosquée. C'est vrai j'ai fait beaucoup de bêtises mais je ne suis pas radicalisé, moi. Je me suis accroché à la religion. Je veux bien travailler mais il faut que je puisse faire mes prières »*.

Saynète 28
Les SMS

A la maison de quartier, une femme vient raconter qu'une perquisition a eu lieu à son domicile. Les policiers sont arrivés et lui ont demandé de voir son fils Nathan. Ils lui ont mis les menottes et l'ont emmené pour terrorisme.

Il s'avère que Nathan se souvient que pendant la minute de silence, il a voulu faire une plaisanterie en envoyant un SMS avec le texte suivant : *« Attentat à TF1 demain »*.

Saynète 29
La minute de silence

Au lendemain des attentats de janvier 2015 à l'Ecole de la deuxième chance, l'équipe pédagogique se réunit pour préparer et organiser la minute de silence avec les élèves.

Un des enseignants exprime sa difficulté. En effet, son mari se trouvait dans la rue de Charlie Hebdo au moment des faits et il lui est difficile d'en parler. Elle ne se sent pas en mesure de conseiller les jeunes, a du mal à prendre position : *« je suis neutre, chacun est libre de faire ou pas cette minute de silence »* déclare-t-elle.

Les jeunes sont dans une position inverse. Ils considèrent que les journalistes l'ont bien cherché…

Face à cette situation, les enseignants décident que la minute de silence sera précédée d'un temps d'échange avec les jeunes qui leur permettra de s'exprimer sur le sujet.

Saynète 30
Ma meilleure amie

Alice a changé ; elle ne veut plus fréquenter son groupe, vient avec des sacs de vêtements à l'école. Elle aurait rencontré une recruteuse. Elle a fait l'objet d'un avertissement pour absentéisme scolaire. L'établissement scolaire s'adresse à sa mère et l'informe des possibilités qui existent pour retenir sa fille : appeler le numéro vert afin de lui interdire la sortie du territoire. Mais Alice a choisi un nouveau prénom et quitte le territoire national, laissant sa mère et sa meilleure amie en plein désarroi.

Groupe de travail des professionnels de Saint-Quentin-en-Yvelines animé par Agnès et Caroline.

VILLE DE MANTES-LA-VILLE

Saynète 31

Un salarié fait sa prière sur son lieu de travail

Un chauffeur retarde le bus dont il est le conducteur afin de faire sa prière. Son supérieur hiérarchique intervient et lui rappelle les règles strictes de l'entreprise en matière de ponctualité. Une collègue de travail s'en mêle et s'adresse au chauffeur en lui faisant le reproche suivant : « tu crains plus ton responsable que ton Dieu ! ».

Finalement le chauffeur écoute sa collègue et rétorque au supérieur hiérarchique : « Elle a raison, je préfère la sanction ici que celle de Dieu. Ce n'est pas parce que tu ne crois pas que tu dois m'empêcher de faire la prière… »

Le responsable hiérarchique est perturbé par ces échanges. Il s'en ouvre à ses collègues qui le confortent dans l'idée qu'il faut sanctionner les deux agents et pas uniquement le chauffeur. Cette pratique est un manque de respect caractérisé pour les usagers mais aussi pour les autres employés.

Saynète 32

L'emprise

Deux amies se retrouvent. L'une est visiblement très fragilisée. Elle porte des marques de coups, semble être une femme battue. Elle affirme : « ce n'est rien, ce n'est pas grave, c'est de ma faute ». Son mari a des problèmes au travail et il ne veut plus qu'elle aille en formation. Elle dit : « De toutes manières je ne ferai rien contre lui. De toute façon, je suis une bonne à rien et depuis 8 mois je n'arrive à rien. J'ai arrêté tout suivi à la mission locale ». Son amie lui propose de l'accompagner dans une association d'aide pour femmes victimes de violence.

Saynète 33

Le départ

Une mère surprend une conversation téléphonique de sa fille qui tient les propos suivants : « J'en ai marre, je veux partir. Oui, ne t'inquiète pas l'argent n'est pas un problème. Moi je pars bientôt tu n'as qu'à me rejoindre et on part ensemble ».

Sa mère lui fait les remarques suivantes : « Tu as changé, tu ne portes que du noir, je te propose d'aller voir un psychologue. Tu es déscolarisée et tu ne vois plus personne… ». Sa fille lui répond : « Tu me saoules, je me casse ».

La mère soupçonne un départ à l'étranger. Que doit-elle faire ? Sa fille dispose d'un passeport et lui interdit l'accès à sa chambre.

Saynète 34

Le questionnement

Deux enseignants échangent avec la maman de Yacin qui est plutôt solitaire et joue beaucoup aux jeux vidéo. Elle trouve que la situation est normale « car c'est l'adolescence ». Elle précise que son fils ne veut plus faire aucune activité avec sa famille. Une enseignante rapporte l'altercation de Yacin avec un de ses camarades qu'il a traité de mécréant.

Que faire ? Faut-il déjà s'inquiéter ou faut-il encore attendre ?

VI. LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ÉCHANGES FAISANT SUITE À CES SAYNÈTES

6.1. EXPLICITER DAVANTAGE LES RÈGLES

Les différentes saynètes ont permis de montrer les difficultés que rencontrent les acteurs de terrain dans leur exercice professionnel. Ils ont donné à voir, avec beaucoup de générosité et de simplicité, les situations dans lesquelles ils éprouvent des divergences de point de vue, qui ne sont souvent évoquées ni en amont, ni en aval. Livrer ainsi les limites rencontrées témoigne de leur volonté d'engager une réflexion pour outiller davantage leurs postures professionnelles dans un cadre collectif.

Même si cela n'apparaît pas de prime abord, ces journées de formation et de sensibilisation à la manipulation mentale et à l'emprise psychologique ont conduit aux questionnements suivants :

- Comment être pleinement acteur de ses actes et de ses choix dans un contexte de manipulation grandissante ?
- Comment agir en conséquence ?

Les apports éclairants de Mme Jacqueline Costa-Lascoux, ont permis de resituer les véritables questions : respect de l'autre, respect du collectif, respect du lieu qu'est l'entreprise avec sa dimension de clientèle, ou d'usagers lorsqu'ils s'agit d'un service public.

Un certain nombre de scènes identiques ont été jouées par différents groupes, sans concertation préalable entre les acteurs : ces faits, tirés de leur quotidien, traduisent leurs réalités communes.

Dans un cadre professionnel, un jeune qui refuse de serrer la main d'une femme, une jeune femme qui refuse de quitter son voile et exige de pouvoir faire ses prières sur son lieu de travail à l'occasion de ses pauses (saynète 7) amènent très naturellement le groupe

à échanger sur ce que chacun d'eux comprend et perçoit ce que doit être la laïcité.

- Pourquoi, ne pas serrer la main d'une femme peut être problématique pour certains et pas pour d'autres (saynète 10) ?
- En quoi la prière sur le lieu de travail peut poser problème ?

Ne pas serrer la main d'une femme dans une société ou la convention est de serrer la main pour se saluer peut apparaître comme une discrimination sexiste dans un pays où les valeurs républicaines font que les femmes et les hommes ont rigoureusement les mêmes droits.

Par ailleurs, le public qui paie pour sa prestation de transport est en droit d'avoir un bus qui part à l'heure (saynète 18).

Il convient de rappeler que l'expression religieuse est libre dans les limites du prosélytisme exessif et des impératifs de santé, de sécurité, d'hygiène et de la nature des missions à accomplir.

Les pratiques religieuses peuvent dans certains cas constituer un véritable frein à l'insertion. Certaines, rigoristes, sont d'ailleurs mises en cause par des participants de religion musulmane, qui rappellent qu'une prière peut toujours être décalée dans le temps.

Porter une tenue très connotée sur le plan religieux n'aide pas à convaincre un employeur lors d'un entretien de recrutement, car le monde de l'entreprise et du travail est, à l'instar de la société, un monde codifié et conventionnel. Il convient alors de distinguer ce qui relève du rôle social et de l'intime, de ce qui correspond au respect des normes et du code de l'entreprise.

Pour autant, il apparaît que ces règles doivent être explicitées davantage afin de ne pas s'enfermer dans une pensée dogmatique et de manière à toujours réintroduire la relation à l'autre.

6.2. LES MICROS DÉMISSIONS ET LA DÉLÉGATION

Plusieurs saynètes relatent une quête, de la part de parents désemparés, du bon interlocuteur pour les aider face à leur enfant qu'ils ne comprennent plus, ou qu'ils ont le sentiment de ne plus comprendre ni « maîtriser ».

Faire face au désarroi des parents

Il n'est pas rare que les parents soient orientés vers une maison de quartier, un centre social ou encore vers le maire qui apparaît comme étant l'autorité de référence en matière de prévention de la radicalisation.

Les parents, voire les professionnels, se montrent alors plutôt passifs.

Le numéro vert est, soit très peu connu, soit l'objet de la plus grande méfiance car perçus comme des moyens de délation aux services de police. Alors, vers qui se tourner ?

Rappeler que les jeunes mineurs constituent un public vulnérable est nécessaire car cette donnée est le plus souvent absente de la réflexion menée. La posture des acteurs de terrain consiste à traiter de la situation entre eux, sans même parfois s'autoriser à l'évoquer avec les parents.

Valoriser la compétence parentale

La fréquente origine étrangère des parents, leur faible insertion économique pour certains (familles monoparentales), leur déficit de maîtrise de la langue française et des nouvelles technologies les positionnent, d'emblée, comme des acteurs sans compétence vis à vis de leur enfant.

Or, dans le domaine de la maladie la famille (parents et fratrie) du jeune patient, schizophrène par exemple, est toujours associée à sa prise en charge. En effet, les médecins ont fait le constat que, parallèlement à leurs compétences techniques, la famille a une véritable expertise d'usage sur laquelle il convient de s'appuyer. Être parent rend compétent quel que soit le problème rencontré par le jeune. En effet, ce sont les parents qui le connaissent, mieux que personne, et ont l'antériorité du roman familial.

Lorsque les parents ou les professionnels ne se sentent pas compétents pour répondre au jeune, cela peut s'apparenter à des micros démissions. Il faut, sans relâche, chercher des solutions dans le collectif et avoir confiance dans son bon sens, en faisant prévaloir l'intérêt collectif sur les intérêts particuliers.

Or, on assiste à une forme de déresponsabilisation des parents qui se présentent comme victimes et sont traités comme telles. Les traiter comme victimes c'est déjà exercer une forme de jugement à leur égard et les considérer en incapacité au moins temporaire. Ainsi certains parents sont conduits à penser qu'il est normal qu'ils délèguent leur autorité parentale aux institutions et aux professionnels.

Dans le cas de départ d'un enfant, ils sont traumatisés et se culpabilisent. Ces situations sont d'autant plus compliquées lorsqu'elles ont pour contexte des familles monoparentales dont le chef de famille est, dans la majorité des cas, une femme. Le père, qui est la figure d'autorité, est le plus souvent absent.

Mobiliser tous les acteurs de proximité, dont la famille, et ne jamais cesser d'agir

Dans les saynètes mentionnant des situations de radicalisation la question soulevée par les professionnels est : à quel moment faut-il agir ? La réponse serait plutôt de l'ordre du « il ne faut jamais cesser d'agir ».

Les questions à se poser sont : où est le réseau social ? que font les amis ? où sont les copains du jeune ?

Chaque fois qu'un jeune est entouré, et réalise des activités avec son réseau social, les personnes de son entourage se doivent de veiller à ce qu'il reste présent et impliqué dans ce réseau, plutôt

que d'en rechercher ou d'en préférer un autre.

Monsieur le Préfet N'GAHANE, Secrétaire Général du Conseil Interministériel de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, en charge de la prévention de la radicalisation au niveau national le souligne : « Les personnes les plus habiles à déceler les premiers signes sont les proches parents et la fratrie. Les services de police ne peuvent pas déceler les premiers signes, seule la famille et le proche entourage a une compétence en la matière ».

Les associations, mais également l'Éducation Nationale et tous les acteurs de proximité dont la famille ont un rôle dans la détection et la transmission des informations relatives aux premiers signes de repli d'un jeune.

Être parent ce n'est pas seulement nourrir et acheter les biens de consommation convoités par le jeune. La dimension culturelle de la parentalité ne doit pas être oubliée malgré les difficultés du quotidien et le sentiment de déclassement qui peut naître chez certains parents.

Le sentiment de reconnaissance de la personne est un élément clef et le milieu familial est le premier lieu de cette reconnaissance dont a tant besoin le jeune adolescent pour se construire. De la même manière, le cercle élargi des relations amicales et sociales joue un grand rôle dans ce besoin fondamental de reconnaissance, dès lors qu'il fait jouer les solidarités, la mixité sociale, les relations garçons et filles ainsi que la relation entre le « je » et le « nous », au sens du vivre et faire ensemble.

Dans les saynètes mettant en scène le refus de la minute de silence, les acteurs de terrain relèvent un fort décalage entre le discours social, tenu à l'école ou au centre social, et celui supposé de la famille du jeune. Lorsque le jeune exprime son incompréhension face à la demande d'une minute de silence, il est sincère. Il peut dire : «c'est bien fait pour eux, ils l'ont bien cherché, on perd du temps pour des broutilles et les gens qui meurent ailleurs tous les jours on en fait pas toute une histoire ».

Après un temps de stupeur les adultes ont adopté une posture d'écoute qui a bien fonctionné. Ils ont entendu ce que les jeunes avaient à leur dire, ce qui leur a permis de comprendre quelle était leur lecture de cette actualité et d'appréhender leur besoin de loyauté vis à vis de leurs parents ou de leur milieu d'influence. Ensuite, il a été possible de leur ré-expliquer ce qu'est un hommage rendu à des morts et en quoi dans notre pays le respect de la vie et de l'intégrité physique d'autrui, la liberté d'expression sont des valeurs républicaines.

Les professionnels ont le droit de différer une réponse de manière à être dans l'exigence de la raison et non dans les pulsions de l'émotion.

Il faut se préparer entre collègues pour mener à bien ce type d'échanges et savoir se décentrer, prendre du recul, citer d'autres contextes historiques…

Questionner l'implicite

Dans les dialogues des saynètes, le caractère souvent implicite des échanges apparaît. Les propos sont tenus dans une espèce de flou, les choses sont sous-entendues et non questionnées, laissant une grande part aux interprétations de chacun des protagonistes.

Ainsi cette mère qui pense que sa fille est partie en Syrie (saynète 14), ou encore cette femme, candidate idéale pour un emploi, qui exige d'avoir 5 pauses par jour (saynète 7) sans préciser pourquoi. Personne ne leur pose la question.

Il en est de même pour le jeune qui fait part de son projet de laisser tomber sa formation à un an du bac pour aller en Égypte se former pour devenir imam (saynète 12). Qu'en est-il des conséquences concrètes pour lui ? Aucune question ne lui est posée en ce sens.

Un certain nombre de questions méritent d'être posées au jeune, d'une part pour lui montrer que l'adulte prend son projet au sérieux et d'autre part pour qu'il s'interroge réellement sur les conséquences multiples de son projet. Souvent les jeunes idéalisent un projet et n'envisagent pas suffisamment les aspects pratiques. Il convient de les accompagner pour qu'ils prennent la mesure des conséquences et des risques encourus. Dans la saynète citée, la question de la radicalisation est sous-jacente. Or il convient de la poser explicitement car les jeunes dissimulent le plus souvent le réel motif de leur départ.

> *Les professionnels ont le droit de différer une réponse de manière à être dans l'exigence de la raison et non dans les pulsions de l'émotion.*

Après avoir entendu le jeune au cours d'un échange qui n'élude aucune conséquence, l'adulte est davantage en mesure de se faire entendre. Il pourra s'apuyer sur des exemples tirés de l'Histoire, lui proposer des stratégies de type « plan B » ou plan de repli.

Favoriser les rencontre entre professionnels pour affronter les situations difficiles

Les professionnels expriment largement leur besoin de se préparer et de se rencontrer pour affronter certains situations. Lorsque des parents exigent une présence exclusivement féminine pour l'encadrement de leurs filles (saynète 13) ou l'interdiction de la musique à l'occasion d'une pratique sportive, l'intérêt d'avoir des équipes mixtes pour traiter la question prend tout son sens.

Quelle valeur est accordée à la parole d'une professionnelle femme lorsque les parents ne sont pas dans un rapport d'égalité homme femme ? L'homme qui parle au nom de sa femme, présente et voilée, pour exiger le RSA mais sans contrepartie d'une recherche effective de travail ou de formation car elle doit s'occuper des enfants et du foyer (saynète 2) : est ce entendable et supportable au motif que cette pratique est largement répandue ? Quelle attitude adopter ?

Pourquoi autoriser l'usager à exiger de la République le droit au RSA pour sa femme et ne pas exiger de lui le respect des valeurs républicaines que sont l'égalité homme femme, le droit de sa femme à s'exprimer par elle-même… ?

Dans une situation où une femme est meurtrie par une attitude sexiste d'un usager du service et où son collègue homme banalise les faits (saynète 10), la siutation doit être retravaillée avec un tiers : supérieur hiérarchique, psychologue du service ou autre professionnel du territoire. Face à d'éventuelles micro démissions, la réponse doit être cohérente et en phase avec les valeurs de la République : une femme en France dispose rigoureusement des mêmes droits fondamentaux qu'un homme.

Laisser dire ou entendre que ce n'est pas très grave participe d'une forme de démission qui peut glisser vers un manque de respect des droits et des personnes et donc d'un manquement à ses obligations.

Interroger le sacré en dehors du débat religieux

Pour les acteurs de terrain, le religieux peut conduire à une forme d'auto censure, de pudeur qui interdit d'interroger et de mettre à plat ce qui se joue vraiement : «c'est très intime, je n'ose pas m'en mêler, je ne me permets pas d'en parler ». Or, regarder l'autre, implique de le questionner pour le découvrir et regarder l'autre est le premier signe de reconnaissance. En ce sens, le sacré peut être interrogé en dehors du débat religieux.

La lutte contre les dérives sectaires dispose d'outils qui permettent d'échanger pour préserver le libre arbitre de chacun, de reposer le cadre des valeurs républicaines et de restaurer la dignité de chacun.

Les professionnels remarquent l'importance, face à des jeunes en forte interrogation et/ou provocation, de travailler avec les parents. Lorsque le jeune sent une cohérence de la part des adultes qui l'entourent, il adhère plus facilement.

Il est primordial d'échanger sur les conséquences et de savoir interpréter collectivement les signes, en y associant chaque fois que possible la famille. Or souvent, les professionnels ne s'autorisent pas à inviter, voire convoquer les familles.

Aborder les questions de laïcité sans évoquer l'identité est souvent mal perçu par les participants, qui ont le sentiment d'être niés. La laïcité est alors vécue comme porteuse d'interdits et non pas comme la possibilité de vivre ensemble quelles que soient les croyances et les convictions religieuses de chacun.

6.3. LA POSTURE PROFESSIONNELLE

Lorsqu'il y a divergence entre deux points de vue : celui qui s'alarme/celui qui banalise (cf. saynète 16), une position commune doit être recherchée collectivement, dans l'intérêt des jeunes et dans le respect des valeurs républicaines.

Face à un adolescent qui est en phase de construction, qui recherche les limites, le collectif doit construire une position et une posture conforme aux valeurs républicaines. La confrontation entre l'adolescent et le groupe doit permettre à ce dernier de mesurer les conséquences de ses choix, pour lui mais également pour le reste du groupe social.

En France, 60 %[9] de la population est indifférente à la religion. La République ne sonde ni les âmes ni les cœurs. La République exige et garantit le respect de l'autre. La pratique d'une religion est un droit fondamental, qui peut etre limité dans certaines circonstances.

Les fondements des valeurs de la République sont la valeur d'humanité et d'égale dignité des personnes ainsi que l'égalité des hommes et des femmes.

(9) Source : Étude Gallup de 2012.

6. 4. LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA NÉCESSAIRE ÉLABORATION D'UNE RÉPONSE COLLECTIVE

Alors que les premiers temps de formation laissent entendre que « les solutions doivent venir d'en haut pour nous outiller », une prise de conscience s'effectue au fur et à mesure des échanges : «chacun de nous peut apporter sa petite pierre, c'est l'affaire de tous ».

En effet, faire remonter les données et réalités du terrain, avec des interactions entre les différents niveaux, permet des plans d'action adaptés.

Actuellement, les manipulateurs adaptent perpétuellement leurs discours. L'enfermement dans le communautarisme, y compris pour les professionnels, peut renforcer les manipulateurs dans la mesure où il véhicule un discours et des postures de stigmatisation et de victimisation.

Peu nombreux sont les professionnels qui connaissent les sites et les réseaux sociaux que fréquentent les jeunes. Or cette connaissance est nécessaire pour proposer une réponse adaptée aux discours qui y sont tenus. La bonne posture étant de ne pas nier, ne pas dramatiser à outrance mais plutôt s'inscrire dans l'humour et la distance.

Le discours du manipulateur est souvent simpliste et manichéen, notamment à propos des différences qu'il oppose comme suit :

- Ce qui est pur / ce qui est impur
- Eux / nous
- Avec nous / contre nous

Au contraire il s'agit de montrer en quoi la complexité de la vie fait également sa beauté, même s'il peut paraître vertigineux d'être libre et d'exercer ses propres choix.

Les professionnels doivent faire un travail de valorisation de la mémoire des parents et de la famille, de leur parcours, afin d'ouvrir des espaces de dialogue pour les jeunes.

En conclusion, les acteurs de terrain ont besoin de temps d'animation de leur réseau de professionnels. A l'instar des professionnels du prendre soin des secteurs de la santé, du social ou du médico-social, l'acuité des problématiques qu'ils rencontrent aujourd'hui laissent apparaître un impérieux besoin de supervision et d'analyse de leurs pratiques.

« Les professionnels doivent faire un travail de valorisation de la mémoire des parents et de la famille, de leur parcours, afin d'ouvrir des espaces de dialogue pour les jeunes. »

VII – SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS

Une restitution des travaux menés, présidée par M. le Préfet des Yvelines a été organisée le 10 mars 2016. Celle-ci a été l'occasion de réunir les participants à ces formations dans les grands salons de la Préfecture des Yvelines à Versailles.

Il s'agissait de rendre compte des convergences constatées sur les territoires en politique de la ville lors des 10 journées de formation qui se sont déroulées entre novembre 2015 et février 2016. 300 acteurs de terrain ont ainsi été sensibilisés aux notions relatives à la manipulation psychologique et à l'emprise mentale avec comme support l'outil développé par l'association Olympio intitulé : « Sous emprise : le cyber-endoctrinement ».

Si les acteurs de terrain ont travaillé en sous-groupe pour élaborer des propositions donnant suite à ces journées de formation, les nombreuses propositions et suggestions qui en ressortent se recoupent largement et font consensus. Celles-ci se déclinent comme suit :

Groupe 1

- Comment transmettre les valeurs de la République ?
- Comment définir le mieux vivre ensemble et le garantir ?
- Comment assurer la proximité entre les institutions, les associations et les habitants ?

Groupe 2

- Interroger les pratiques et les postures professionnelles
- Intérroger le faire ensemble
- Identifier l'existant afin de réintroduire les valeurs de la République

Groupe 3

- Comment prévenir ?
- Comment lutter contre la radicalisation en renforçant les différentes actions ?

Groupe 4

- Que faites-vous déjà aujourd'hui pour prévenir les risques d'emprise ?
- Comment lutter contre les phénomènes de radicalisation ?

Groupe 5

- Le bien vivre ensemble
- Les valeurs de la République

REDONNER FORCE AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Réaffirmer et renforcer la laïcité

Engagement républicain, citoyenneté, valeurs de la République, mieux vivre ensemble sont des concepts flous pour les habitants des quartiers. S'il est d'usage d'énoncer « Liberté Égalité Fraternité et Laïcité », la réalité de ces valeurs est insuffisamment illustrée.

> *Il convient de rappeler que le principe de laïcité s'illustre par : la liberté de croire ; la liberté de ne pas croire ; la liberté de changer de religion.*

La laïcité véhicule depuis plusieurs années de nombreuses interprétations. En effet elle est parfois remise en cause au motif qu'elle est le plus souvent présentée comme une somme d'interdits. De plus, pour certains acteurs de terrain elle est le moyen de contester la religion musulmane exprimant ainsi ce que certains veulent bien nommer islamophobie.

D'autres professionnels redoutent d'être taxés d'islamophobes voire de racistes et ne savent plus très bien où doit se situer la limite entre la tolérance et l'affirmation des valeurs de la République.

Il convient de rappeler que le principe de laïcité s'illustre par :

- La liberté de croire
- La liberté de ne pas croire
- La liberté de changer de religion

Dans ces territoires prioritaires, la laïcité est une notion qui semble avoir perdu du sens. Le besoin d'accompagnement et d'explicitation sur ce sujet est exprimé. Au-delà des discours, il s'agit de faire vivre la laïcité dans une pratique quotidienne et exemplaire :

- Comment permettre l'adhésion de tous aux valeurs de la République qui fondent la société française ?
- Comment transmettre les valeurs de la République ?

La laicité est un concept qui divise souvent alors qu'il devrait rassembler.

Former les acteurs de terrain à la laïcité et aux valeurs de la République

La formation des professionnels est demandée par tous les groupes de travail. Ils sont souvent démunis pour faire face aux incompréhensions des jeunes et des habitants qui vivent la laïcité uniquement sous le mode des interdits. Il s'agit de les outiller de manière à ce qu'ils puissent porter – tels les hussards noirs de la République – ses valeurs.

À ce titre, intégrer les valeurs de la République dans le règlement intérieur des services publics, des collectivités locales et des associations assurant une mission de service public par exemple, devient une nécessité, car elles ont quelques fois été oubliées. La neutralité du service public est ainsi le garant de l'égalité de traitement des usagers. Dans certains services, force est de constater que les agents et leurs responsables ont parfois usé d'accommodements.

Certains évoquent la nécessité de tenir des assises de la République française dont l'objectif premier serait d'aller chercher la masse silencieuse.

Il convient également de prendre en considération que de nombreux jeunes des quartiers n'ont pas le sentiment d'être français. En effet, du fait des origines étrangères de leur famille ils se vivent comme étrangers. Pour certains d'entre eux ils expriment une honte d'être français et utilisent l'expression en verlan « sale céfran » comme une insulte courante entre eux dans les quartiers.

Inlassablement il convient d'expliquer ce que sont les valeurs de la République qui constituent le socle du contrat social et les conditions dans lesquelles celles-ci ont été gagnées de haute lutte.

Un groupe a également souligné la nécessité de s'appuyer sur ce qui existe déjà pour y réintroduire et y illustrer les valeurs de la République. Ainsi, suite à cette formation, une collectivité a souhaite revisiter le règlement intérieur de ses services. Elle envisage de le faire dans le cadre d'un travail collectif, associant tous les personnels à la réécriture dudit règlement.

Il s'agit également de s'appuyer sur tous les symboles de la République ; le drapeau tricolore, la devise républicaine, l'hymne national qu'est la Marseillaise, Marianne et son bonnet phrygien, le 14 juillet…

Enfin, tous ont apprécié d'avoir pu bénéficier de la formation « manipulation mentale et emprise psychologique », qui leur a permis de comprendre le processus d'endoctrinement. De plus, il est apparu nécessaire de promouvoir un État fort, et des collectivités fortes en réaffirmant les valeurs de la République.

En conclusion, dans le prolongement de cette dynamique, deux délégués du Préfet ont fait acte de volontariat afin de bénéficier de la formation de formateurs « Valeurs de la République et laïcité », leur permettant, durant des sessions de deux jours, de contribuer au déploiement du plan national. En 2016, 90 acteurs de terrain ont été formés.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE : REDONNER TOUTE SA PLACE AU DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Comment mieux vivre ensemble et sortir du cloisonnement des quartiers en politique de la ville largement stigmatisés par tous ? La création d'espaces de convivialité intergénérationnels, est souhaitée. L'espace public doit être également partagé.

Le vivre ensemble nécessite de sortir de l'enfermement de la victimisation, qu'elle soit vécue ou subie. Cette cohésion du groupe social passe par la réhabilitation du débat démocratique. De nombreux professionnels semblent démunis face aux réparties des jeunes et des habitants qui évoquent la théorie du complot pour réfuter leurs affirmations.

Les enseignants, les médias, les adultes référents et les élus peuvent être collectivement discrédités au profit de la théorie du complot qui diffuse largement sur les réseaux sociaux la théorie d'une autre Vérité que tout le monde (et surtout les médias) nous cacherait.

Il devient nécessaire de réintroduire le droit au doute, la capacité d'analyse et l'esprit critique, en un mot le débat démocratique. Pour ce faire, les adultes doivent s'intéresser aux messages qui circulent sur les réseaux sociaux de manière à pouvoir en parler ouvertement avec les jeunes qui y sont très sensibles.

De la même manière, les parents doivent être à nouveau légitimés dans leurs fonctions parentales, quand bien même ils ne maîtriseraient pas la langue française et/ou les nouvelles technologies. En libérant la parole de chacun, le débat respectueux mais néanmoins critique doit permettre de maintenir la relation.

En ce sens l'éducation aux médias et la confrontation des sources, doivent être l'occasion de ne plus laisser les jeunes seuls face à un flot d'informations manipulatrices voire irrationnelles. Cette éducation participe à la construction du citoyen qui doit être en mesure de se

Les groupes au travail dans les salons de la préfecture des Yvelines

faire sa propre idée sur un sujet donné. Il appartient ainsi à chacun d'être acteur de son information.

Certains acteurs préconisent de programmer du théâtre forum intergénérationnel et scolaire pour améliorer la lecture des médias et des réseaux sociaux : apprendre ensemble à vérifier les sources d'une information et croiser ces différentes sources entre elles. L'éducation aux médias devient une nécessité dans une société où les plus jeunes puisent leurs sources sur les réseaux sociaux que bon nombre d'adultes ne pratique pas.

Dans le département des Yvelines, avec la nomination de deux délégués du gouvernement courant 2016, une convention avec France Télévisions permet de former des jeunes de Trappes et de Mantes-la-Jolie aux techniques de l'information (éducation numérique, construction d'un journal télévisé ou recherche des informations…) À l'occasion de la projection d'un film[10], des soirées débats sont organisées avec des élèves et des jeunes en présence de leurs parents et d'habitants des quartiers pour favoriser et laisser une large place aux échanges.

Groupe de travail lors de la journée de restitution en préfecture.

ANIMER LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE TERRAIN AU NIVEAU LOCAL ET DÉPARTEMENTAL

Lors des réunions de concertation, puis de formation des acteurs de terrain, les professionnels étaient unanimes pour dire qu'ils ne se connaissaient pas entre eux et n'avaient pas l'occasion d'être réunis.

Ils font part d'une demande importante de pouvoir travailler en réseau afin de partager leurs expériences et confronter leurs pratiques en lien avec ces nouvelles réalités qui sont les leurs au quotidien.

De la même manière, pour mieux repérer des cas de radicalisation, ces professionnels ont besoin d'en parler entre-eux afin d'échanger sur un jeune en repli et ainsi ne pas se sentir seuls face à une situation inquiétante.

Cette animation des acteurs de terrain doit également être l'occasion de mieux communiquer sur le numéro vert qui reste encore mal compris par certains acteurs. Ceux-ci craignent, en l'utilisant, de porter préjudice à un jeune de manière irrémédiable et d'obérer ainsi son avenir.

La rentrée citoyenne 2016, souhaitée par la Secrétaire d'État en charge de la politique de la ville a été l'occasion de réunir les adultes relais (une soixantaine de présents sur 100 professionnels de la médiation sociale dans les Yvelines) et les membres des conseils citoyens (100 personnes présentes pour 14 conseils citoyens constitués).

Ces deux journées de travail se sont déroulées les 29 septembre et 1er octobre 2016. Elles ont été l'occasion d'une animation départementale du réseau des professionnels ainsi que des forces vives des conseils citoyens, composés d'habitants de membres d'associations et ayant vocation à co-construire avec les institutionnels la politique qui les concerne[11].

(10) Soirée du 31 janvier 2017 projection du film « Ne m'abandonne pas ! » dans les locaux de France Télévisions.
(11) Cf. annexe 4 : Compte rendus des deux journées citoyennes des Yvelines.

RÉHABILITER TOUTES LES MÉMOIRES

Les acteurs de terrain font le constat d'une méconnaissance des jeunes habitants des quartiers de leurs propres origines, de leur histoire. Nombreux sont ceux qui ne se sentent pas français alors qu'ils le sont pleinement.

De ce fait, ils ne sentent pas appartenir à la communauté nationale. Il s'agit alors de valoriser toutes les mémoires en donnant l'occasion aux aînés de témoigner de leurs parcours et ce afin de combattre la pudeur qui existe dans les familles et sur leurs histoires de vie. Il est fait le constat que, par exemple, l'histoire de l'Algérie est méconnue y compris par les jeunes dont les parents en sont originaires.

Il apparaît utile de développer des travaux en intergénérationnel sur la transmission de la mémoire sans concurrence des mémoires entre elles.

Par ailleurs, les jeunes issus des quartiers en politique de la ville qui réussissent sont souvent discrets voire méconnus. Le sentiment est répandu que seuls les mauvais exemples sont donnés à voir par la presse et les médias.

Certaines collectivités ont ainsi organisé des soirées où des personnes viennent témoigner d'un parcours méritant et qui démontrent ainsi que l'égalité des chances peut être une réalité pour tous.

Il s'agit de respecter toutes les mémoires dans le sens de l'égale dignité des personnes.

Afin d'accroître le sentiment d'appartenance à la communauté nationale, des parcours citoyen existent. Les professionnels demandent qu'ils soient développés afin de rapprocher les institutions des citoyens.

À ce titre, la Préfecture des Yvelines organise en lien avec ses partenaires des visites de la mairie et de la Préfecture de Versailles. Faire visiter ces deux institutions à des jeunes de la mission locale, de l'école de la deuxième chance, des femmes en cours de français (ateliers socio-linguistiques…) est une façon de découvrir les ors de la République mais également de comprendre les missions de ces deux services publics.

Ces visites se terminent toujours par un temps d'échange avec un membre du corps préfectoral (le plus souvent la Sous-Préfète en charge de la politique de la ville) qui se prête à une discussion informelle tout en répondant à leurs questions.

CONCLUSION

De gauche à droite : L'équipe des délégués du Préfet: Philippe Pradère, Agnès Roch Savel, Naima M'Faddel, Serge Morvan Préfet des Yvelines, Caroline Bray, Gaelle Le Iann-Gannat, Noura Kihal-Fleégeau Sous Préfète Ville, Michel Garcia.

L'initiative de la Préfecture des Yvelines de former les acteurs de terrain à la problématique de la manipulation mentale et de l'emprise psychologique a été plébiscitée.

À ce titre, d'autres sessions de formation ont ainsi été programmées soit pour des territoires en politique de la ville non servis en l'absence de délégué du Préfet, tels Sartrouville, Poissy, Plaisir, Magny-les-Hameaux ou Achères, soit pour des professionnels n'ayant pu bénéficier de la première session sur leurs territoires respectifs.

Après les réunions de mobilisation des associations pour la citoyenneté, ces formations ont permis de comprendre le processus d'embrigadement, de le situer par rapport à la posture citoyenne du libre choix, du libre arbitre et son corollaire.

Tout cela a amené naturellement les acteurs de terrain à être demandeurs de formations relatives à la laïcité et aux valeurs de la République. Cette démarche emporte l'adhésion. Celle-ci favorise la prise de conscience sous forme de responsabilité partagée et collective.

Ainsi les acteurs de terrain redécouvrent que la communauté nationale a déjà largement tous les outils pour faire face à cette crise majeure de la rupture de confiance et du risque de l'obscurantisme.

L'Éducation nationale, l'éducation populaire[12] et la prévention spécialisée ont pour marque de fabrique l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble, le développement des capacités d'agir de chacun. Toute fois bon nombre de professionnels de ces secteurs ont pu être empêchés dans la mise en oeuvre de ces principes d'actions, à fortiori dans les quartiers populaires.

Des actions menées dans le cadre de la politique de la ville sont en train d'être revues afin de gagner en efficacité en lien avec les dangers de la radicalisation. Il en est ainsi de la réussite éducative.

Ce dispositif qui permet d'aider des jeunes scolarisés en difficulté d'apprentissage mais également en difficulté sociale ou comportementale, voit ses moyens budgétaires maintenus (plus d'un tiers de l'enveloppe financière des crédits politique de la ville est affectée à la réussite éducative dans les Yvelines).

Des séminaires vont permettre d'animer le réseau des professionnels, leur faire partager leurs retours d'expérience et élaborer collectivement des bonnes pratiques et permettre de mieux accompagner les jeunes avec une culture de l'évaluation partagée. Il s'agira, notamment en lien avec les professionnels de l'Éducation Nationale, de mieux articuler les différents dispositifs existants.

Le 2 décembre 2016, avec l'aide du délégué du Gouvernement nommé à Mantes-la-Jolie, le Préfet des Yvelines a signé la charte « entreprises et quartiers », à laquelle ont été associées les grandes entreprises. Cette charte doit permettre de faire bénéficier à l'ensemble des quartiers en politique de la ville d'une nouvelle dynamique pour l'insertion professionnelle des jeunes.

À l'initiative du Préfet de région, des conventions Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP)/culture[13] ont également été signées entre de grands établissements culturels nationaux et les communes comprenant des quartiers en Zone de Sécurité Prioritaire.

Pour une durée de trois années (2016-2018), un large public scolaire et associatif participe à une action culturelle avec des temps de sensibilisation, des temps de création et des temps de découverte des métiers mais également des temps d'échanges et de débat.

Aujourd'hui, face à cette menace protéiforme, la prise de conscience est réelle. Nous devons gagner cette guerre idéologique. Ce sont les valeurs de la République que chacun doit être en mesure de promouvoir et de réaffirmer de sa place.

(12) Le principe de l'éducation populaire, c'est de promouvoir, en dehors du système d'enseignement traditionnel, une éducation visant le progrès social. L'éducation populaire a pour concepts-piliers l'émancipation, la conscientisation, le développement du pouvoir d'agir et la transformation sociale. Elle associe les axes personnel, collectif et politique.

(13) Trois conventions dans les Yvelines ; Trappes et le Centre de musique baroque de Versailles, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville et le Musée d'Orsay et enfin Les Mureaux avec le Château de Versailles sur un total de 21 conventions en Île-de-France.

ANNEXES

ANNEXE 1 | SYNTHÈSE DES MOBILISATION DES ASSOCIATIONS

SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE DE MOBILISATION DES ASSOCIATIONS POUR LA CITOYENNETÉ EN MAI 2015

Rappel de la démarche de mobilisation des associations pour la citoyenneté dans les Yvelines

En application de la circulaire du 15 janvier du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, une démarche de mobilisation des associations pour la citoyenneté a été mise en œuvre dans les Yvelines, pilotée par la secrétaire générale adjointe, Sous-Préfète en charge de la politique de la ville.

Elle a pris la forme de temps d'échange organisés au niveau départemental (réunion de lancement le 17 mars et réunion de synthèse le 14 avril) et local (4 réunions d'arrondissement, coprésidés par les Sous-Préfets) avec des acteurs de terrain : associations et fédérations d'associations, centres locaux, missions locales, adultes relais, chefs de projet politique de la ville, médiateurs. Les services de l'Etat et opérateurs se sont également associés à cette démarche (DDCS, DSDEN, CAF).

A chaque réunion, il a été rappelé le lien entre ces temps d'échanges et les assises de l'Ecole et de ses partenaires pour les valeurs de la République, organisées en parallèle, et portant plus spécifiquement sur le temps scolaire.

Entre les réunions locales et la réunion de synthèse, les participants ont été invités à compléter des questionnaires reprenant les actions déjà mises en œuvre et leurs propositions : une quarantaine de contributions écrites ont ainsi été reçues.

Sur la base des conclusions des différentes réunions, une synthèse des constats a été réalisée.

Les propositions recueillies, sur la base de ces constats, ont fait l'objet d'une formalisation en 4 axes thématiques. Deux axes transversaux ont également été identifiés.

Ces propositions ont vocation à alimenter les actions des différents participants ainsi que des services de l'Etat.

Après un rappel des constats et propositions partagés par les acteurs (1), il s'agit de mettre en exergue les priorités qui peuvent en être dégagées pour l'Etat (2).

1. Eléments de diagnostic et pistes d'action partagés lors des différentes réunions

Les réunions de mobilisation des associations pour la citoyenneté ont permis de partager un constat et des pistes d'action pour renforcer le lien social.

Il est possible de regrouper les propositions recueillies en 4 axes thématiques (construire un socle commun sur les valeurs de citoyenneté et de laïcité, agir en faveur des jeunes, renforcer le lien social, renforcer les liens entre les acteurs de terrain). Ces propositions sont reprises en annexe.

En plus de ces orientations, deux axes transversaux se dégagent (permettre à tous de maîtriser la langue française, développer les compétences des acteurs de terrain).

1.1. La distance des citoyens vis-à-vis des institutions et des valeurs de la République

Certaines réactions partagées suite aux attentats sont symptomatiques d'une défiance des citoyens vis-à-vis des pouvoirs publics (sentiment d'éloignement vis-à-vis des institutions, renforcé par la méconnaissance de la vie publique) et des médias (manque de confiance dans le discours des médias). Cette défiance touche aussi certaines valeurs considérées comme intangibles : la laïcité peut être parfois perçue négativement. Ainsi, à plusieurs reprises il a été question d'une laïcité « à deux vitesses », excluante pour les citoyens musulmans. Certains citoyens se sentent stigmatisés par des terminologies comme « français d'origine » voire ne se sentent pas citoyens, ni français.

L'adhésion à ces valeurs est rendue difficile par l'absence de définitions claires des valeurs de la République. A plusieurs reprises il a ainsi été question :

de l'absence d'un socle clair sur les valeurs de la République ;

de l'absence de formations permettant à ceux qui doivent porter un discours sur la citoyenneté de se l'approprier ;

de l'importance des symboles républicains dans l'appropriation de la citoyenneté et du rôle de l'Etat dans l'affirmation de ces symboles et l'organisation de temps forts républicains (comme les cérémonies de naturalisation).

Cette absence de consensus est notamment visible dans les débats autour des relations que doit entretenir l'Etat avec les cultes. Ainsi, le dialogue interreligieux a été évoqué comme un moyen de renforcer la connaissance mutuelle des religions mais les participants sont apparus comme divisés en ce qui concerne l'implication que doit avoir l'Etat dans le dialogue entre religions.

C'est pour ces réunions qu'un axe a été identifié à l'issue des réunions autour de la construction d'un socle commun sur les valeurs de citoyenneté et de laïcité (axe 1).

1.2. La situation des jeunes

Plusieurs habitants ont partagé leur expérience propre, ou leur ressenti face aux parcours de vie de jeunes auprès desquels ils interviennent. Certains jeunes sont confrontés à des difficultés matérielles (accès à l'emploi, compréhension des logiques administratives…) mais aussi identitaires (se définir face à ses parents et à la société ; trouver un idéal à défendre). Les souffrances des jeunes sont instrumentalisées par certains milieux radicaux qui sont présents sur le terrain (recruteurs, activités proposées aux jeunes des quartiers prioritaires les plus défavorisés) et sur Internet (communication utilisant des référentiels dans lesquels les jeunes se retrouvent : jeux vidéos, films…). En proposant un idéal, en instrumentalisant les discours religieux, ils offrent des idéaux qui peuvent répondre à la souffrance de certains jeunes, aux origines et aux profils très variés. Certains parents sont démunis face aux problèmes des jeunes et ne peuvent y répondre.

L'axe « agir en faveur des jeunes » (axe 2) regroupe des propositions pour permettre aux jeunes de renforcer leur capacité à agir et à développer des projets :

1.3. Les difficultés rencontrées par les citoyens

Les réunions ont permis d'évoquer les difficultés économiques et sociales qui touchent certains individus, notamment dans les quartiers prioritaires (chômage, pauvreté…). Cette paupérisation matérielle se double dans certains cas d'une paupérisation intellectuelle et culturelle, d'un manque de connaissance de base et d'une méconnaissance des institutions et de la vie publique. Certains se sentent ainsi à la fois abandonnés et exclus, et perdent toute confiance envers les institutions.

L'emploi et le développement économique sont des moyens de rapprocher les citoyens de la société, et donc de la citoyenneté.

Ont aussi été évoqués lors des réunions les clivages sociaux, les clivages culturels, les clivages générationnels. La question de la mixité est essentielle pour répondre à ces clivages :

certains quartiers prioritaires sont notamment totalement renfermés sur eux-mêmes, sans ouverture sur l'extérieur et sur d'autres territoires.

Plusieurs propositions recueillies lors des réunions correspondent à un axe « renforcer le lien social » (axe 3)

1.4. Des liens à renforcer entre les acteurs de terrain

Trois points positifs sont à relever, sur lesquels il serait possible de capitaliser :

- la rénovation urbaine est perçue comme une réussite collective, permettant de changer le cadre des quartiers. Toutefois, cette rénovation est souvent conduite sans coordination avec les projets et la politique de peuplement ;
- ces réunions permettent de mettre en valeur les projets conduits par le monde associatif et leur richesse, néanmoins :
- les actions de ces acteurs sont souvent dissociées les unes des autres ; or, une association seule est souvent limitée pour monter et mettre en œuvre des projets d'envergure, ayant un impact important ;
- les thématiques d'actions restent cloisonnées (par exemple : le champ de la cohésion sociale et le champ du développement économique) ;
- certains parcours de vie (personnalités engagées, chefs d'entreprise, jeunes ayant réussis, personnes immigrées…) pourraient faire office de modèles pour des jeunes en perte de repère.

Pour capitaliser sur ces expériences, il a été proposé de renforcer la coordination entre les acteurs (axe 4).

2. Enjeux pour l'Etat

Au cours des réunions, les différents acteurs ont pu exprimer ce qu'ils attendaient de l'Etat. L'éducation, et donc l'Ecole, ont aussi été abordées (rôle de l'Ecole dans l'expérimentation de la vie en société et de la citoyenneté, absentéisme des enseignants, programmes scolaires, manque de mixité).

Sur la base des enjeux et des propositions évoqués, il est possible de dégager quatre niveaux d'enjeux pour l'Etat.

2.1. Définition des notions de citoyenneté et de laïcité

Porter un discours unique sur les notions de citoyenneté et de laïcité et le partager.

2.2. Mise en œuvre des politiques et des financements de l'Etat

Partager les conclusions des différentes réunions de façon aussi large que possible.

Veiller à leur intégration dans les contrats de ville et les appels à projets portés par l'Etat.

Garantir l'équilibre entre les quartiers en politique de la ville, qui doivent bénéficier d'une attention particulière, et les autres territoires.

Renforcer le pilotage interministériel des politiques publiques pour éviter leur cloisonnement.

Dans un contexte financier contraint, optimiser les financements de l'Etat en développant leur évaluation et renforçant les liens entre les acteurs, afin de développer des projets de plus grande envergure.

2.3. Accompagnement des acteurs « relais » (associations, missions locales, autres acteurs publics…)

Organiser des temps de rencontre réguliers entre acteurs associatifs ou encourager le développement d'actions d'échange et d'outils communs.

Mettre en œuvre des actions de formation.

Favoriser le décloisonnement des actions et leur équilibrage.

2.4. Soutien à l'implication des citoyens dans la vie publique

Faciliter l'investissement des citoyens dans des projets[1].

Rapprocher les citoyens des institutions en créant des structures de participation citoyenne.

(1) Au cours des réunions l'utilité du service civique a notamment été soulignée.

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS POUR LA CITOYENNETÉ – PISTES D'ACTIONS

4 axes thématiques ont été identifiés :

- Construire un socle commun sur les valeurs de citoyenneté et de laïcité
- Agir en faveur des jeunes
- Renforcer le lien social
- Renforcer les liens entre les acteurs de terrain

S'y ajoutent 2 axes transversaux, correspondant à des actions de formation :

- Axe transversal 1 : Permettre à tous de maîtriser la langue française
- Axe transversal 2 : Développer les compétences des acteurs de terrain

Axe thématique 1 : Construire un socle commun sur les valeurs de citoyenneté et de laïcité

SOUS AXES	ACTIONS EXISTANTES	PROPOSITIONS FORMULÉES LORS DES RÉUNIONS
• Clarifier les notions de citoyenneté et de laïcité	• Réflexions conduites par l'Education Nationale et ses partenaires	• Définir un socle commun sur les notions de citoyenneté et de laïcité
• Faciliter leur appropriation	• Voyages, visite de lieux de mémoire • Travail avec des classes autour de la citoyenneté • Sensibilisation des bénévoles • Charte de la laïcité, citée comme un bon outil • Programme de formation pour les encadrants et les professionnels de l'animation jeunesse mis en place par la DDCS	• Mettre en place des formations à destination des bénévoles et éducateurs travaillant en lien avec des jeunes (associations proposant des actions d'accompagnement, clubs sportifs) • Mettre en place des projets autour de ces notions : réalisation de films, travail autour des premiers secours, éducation à la responsabilité et à la paix
• Renforcer le dialogue interreligieux		• Organiser des temps d'échange et de débat sur la laïcité avec les représentants des cultes • Créer des espaces de dialogue interreligieux

Axe thématique 2 : Agir en faveur des jeunes

SOUS AXES	ACTIONS EXISTANTES	PROPOSITIONS FORMULÉES LORS DES RÉUNIONS
› Développer le sens critique des jeunes et leur connaissance du monde contemporain	› Cafés philos › Décryptages de médias › Médias locaux	› Organiser des ateliers de décryptage des médias, comprenant des temps de débat › Abonner les enfants à des quotidiens qui leur sont destinés › Développer la connaissance du français/ apprendre à s'exprimer de façon nuancée
› Valoriser des exemples de réussite (jeunes, chefs d'entreprise…)	› Stages auprès de modèles de réussite	› Faire intervenir des modèles de réussite dans les écoles › Proposer à des chefs d'entreprise, des bénévoles, des élus d'accueillir des jeunes pour échanger sur leurs parcours › Créer des réseaux ou des forums d'échanges sur les parcours de réussite
› Lutter contre le désœuvrement des jeunes	› Dispositif école ouverte › Service civique › Voyage › Dispositifs d'accompagnement pour des jeunes en rupture scolaire	› Permettre aux jeunes de sortir de leurs quartiers (organisation de voyages, d'activités de découverte) › Faciliter l'accès des jeunes à la culture (partenariats avec des espaces culturels et artistiques, notamment yvelinois) › Mettre en place des parcours de découverte pour les jeunes › Accompagner les jeunes déscolarisés › Proposer des modules d'animation et/ou de formations aux jeunes des territoires prioritaires et territoires suburbains et ruraux par l'intermédiaire de structures partenaires (ateliers créatifs, visites et découvertes de lieux, activités ludiques)
› Faciliter l'engagement des jeunes		› Susciter et encourager l'engagement associatif des jeunes › Reconnaître l'engagement des étudiants dans leur cursus universitaire / Organiser des conférences – actions valorisant ce type d'engagement › Mettre en place des activités proposant aux jeunes de donner de soi, éventuellement suivies par une activité ludique › Permettre aux jeunes de construire eux-mêmes des projets, les rendre acteurs

Axe thématique 3 : renforcer le lien social

SOUS AXES	ACTIONS EXISTANTES	PROPOSITIONS FORMULÉES LORS DES RÉUNIONS
› Mettre en place des actions à destination des parents	› Actions de formation à destination des parents : langue française, informatique	› Mettre en place des actions à destination des familles (formations aux valeurs de la République, rôle des parents, langage) › Valoriser le rôle des parents
› Renforcer le dialogue intergénérationnel.		› Créer des lieux d'échange et de dialogue entre les générations (pérennes ou temporaires) › Organiser des journées citoyennes intergénérationnelles
› Lutter contre les discriminations / Faciliter l'intégration		› Ne pas indiquer l'origine ethnique des délinquants › Permettre aux personnes ayant connu l'immigration de parler de leur expérience, de leur vécu
› Faciliter la participation citoyenne	› Accompagnement de la mise en place de conseils citoyens	› Développer les comités de quartier › Valoriser et promouvoir les conseils citoyens › Créer des comités de jeunes
› Renforcer la mixité sociale et scolaire		› Mettre en place des échanges entre quartiers politique de la ville et quartiers hors politique de la ville › Organiser des rencontres entre familles › Accueillir des jeunes de quartiers prioritaires durant une journée ou une semaine dans une famille d'un autre quartier › Regrouper les jeunes dans des collèges par niveau et non par secteurs › Faire venir de nouvelles personnes dans les quartiers › Travailler sur des indicateurs permettant de mesurer la mixité › Travailler sur la carte scolaire

Axe thématique 4 : renforcer les liens entre les acteurs de terrain

SOUS AXES	ACTIONS EXISTANTES	PROPOSITIONS FORMULÉES LORS DES RÉUNIONS
› Renforcer la coordination entre les acteurs		› Organiser des temps de rencontre réguliers sur le modèle des réunions organisées dans le cadre de cette concertation (sur des horaires compatibles avec une activité professionnelle). › Réfléchir à la création d'une plate forme collaborative départementale et d'une base de données des invitations (exemple : culturelles et sportives) à offrir sur le 78 › Publier sur les sites de l'Etat les actions mises en place par les associations › Rapprocher les associations et l'école › Valoriser les initiatives existantes
› Renforcer les liens entre médias et acteurs de terrain		› Responsabiliser les médias, veiller à leur qualité › Valoriser les initiatives positives dans les médias › Favoriser les échanges entre les acteurs de terrain et les médias

ANNEXE 2 | LE CAHIER DES CHARGES

PRESTATION SERVICE
FORMATION / SENSIBILISATION SUR LA MANIPULATION ET L'EMPRISE PSYCHOLOGIQUE

I. Eléments de contexte

Suite aux attentats de janvier 2015, et dans le cadre d'une démarche nationale de « mobilisation des associations sur la citoyenneté », six réunions d'échanges ont été organisées au niveau départemental et local avec les acteurs de terrain des Yvelines en mars et avril 2015.

Environ 150 acteurs de proximité (représentants associatifs, centres sociaux, missions locales, adultes relais, médiateurs, représentants des collectivités, familles), issus des différents territoires des Yvelines et notamment des quartiers prioritaires, ont participé à ces temps d'échange qui ont permis de partager leur interprétation des événements, de débattre des causes et de proposer les actions qu'il conviendrait de mettre en place.

Les conclusions des réunions ont été présentées, lors d'une réunion de synthèse départementale sous la présidence de monsieur le Préfet des Yvelines le 14 avril 2015, en présence d'une centaine de ces acteurs (les actes sont disponibles sur le site www.yvelines.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Departement-des-Yvelines. Les éléments de diagnostic posés seront intégrés dans les actions conduites par l'État au niveau départemental, en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre des nouveaux contrats de ville, et des pistes d'action seront portées ou soutenues par les services de l'État.

A l'issue de cette concertation, six axes de travail ont été formalisés dont 4 axes thématiques : construire un socle commun sur les valeurs de citoyenneté et de laïcité ; agir en faveur des jeunes ; renforcer le lien social ; renforcer les liens en les acteurs de terrain et 2 axes transversaux correspondant à des actions de formation : permettre à tous de maîtriser la langue française et développer les compétences des acteurs de terrain.

L'ensemble des acteurs de terrain dans les Yvelines se mobilisent pour faire face aux phénomènes de radicalisation observés dans le département : les Yvelines sont l'un des départements les plus touchés par les départs de jeunes décidant d'aller combattre en Syrie. Ces phénomènes font l'objet d'une attention particulière de la part des services de l'État, qui s'appuie sur les dispositifs mis en place sur l'ensemble du territoire national. Un séminaire sur la prévention de la radicalisation a également été organisé, sous l'égide de M. le directeur de Cabinet du Préfet des Yvelines, le jeudi 9 juillet 2015.

En amont des différents dispositifs visant à renforcer le socle de valeurs communes qui fondent la République, il semble important d'aider les acteurs de terrains à identifier et déconstruire les processus d'enrôlement qui relèvent de la manipulation et de l'emprise mentale afin de le repérer et, le cas échéant, s'en prémunir.

II. Objectifs de la formation

La formation proposée devra permettre aux acteurs de terrain de :

- identifier, connaître et reconnaître ce que recouvre une situation d'emprise mentale et/ou psychologique,
- réfléchir de manière collective sur les mécanismes et interactions implicites et/ou explicites d'une relation d'emprise,
- déterminer ce qui est « acceptable » dans un contexte d'interaction sociale, ce qui ne l'est pas,
- illustrer par des mises en situations concrètes, les différentes étapes du processus de manipulation : d'une situation ponctuelle de manipulation à une relation d'emprise continue,
- identifier les critères qui permettent de la repérer et de s'en prémunir,
- échanger et partager autour de situation auxquelles tout un chacun peut être confronté,
- élaborer les outils permettant de situer tout acteur comme sujet de la relation.

III. Prestation attendue

Mise en place de journées de formation (7 en base + 3 optionnelles) autour de la thématique « manipulation et emprise psychologique » selon les modalités ci-dessous.

Le déroulé de chaque journée de formation devra prévoir :

- Une introduction sous forme de sketch, scénette présentant une situation de manipulation psychologique et permettant un échange entre les participants ;

ANNEXE 2

- Un décodage de la scène et un rappel théorique (intervenant identifié par le commanditaire)
- Des échanges et retours d'expérience par sous-groupes de participants, donnant lieu à des restitutions collectives (présentations, scénettes…).
- Une production comparative d'outils en sous groupe de travail permettant de décoder les situations et de redevenir sujet et acteur à part entière de nos relations humaines.

IV. Public

Groupes de 20 à 30 personnes volontaires identifiées par le commanditaire : bénévoles, dirigeants associatifs, adultes relais, médiateurs, agents de structure de proximité, parents, habitants des quartiers politique de la ville, acteurs du monde éducatif…

V. Lieu

Dans les communes des Yvelines :

- 8 journées à organiser sur les territoires suivants : Trappes, La Verrière, Elancourt Guyancourt, Les Mureaux, Limay, Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Chanteloup les Vignes, Sartrouville.
- 2 autres journées pourront être organisées de façon optionnelle sur d'autres territoires, selon les besoins identifiés par le commanditaire.

VI. Calendrier

De novembre 2015 à janvier 2016 inclus

VII. Livrables attendus

- Base : 8 journées de formation
- Option : 2 journées supplémentaires

Chaque journée de formation aura une durée de 6 heures entre 9 et 17 h avec un temps de repas partagé.

Relevé, rédaction et mise en forme des actes des journées.

VIII. Procédure consultation

Procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

Date limite de remise des offres :

5 octobre 2015 à 16 h (cachet de la poste faisant foi ou par remise en main propre) en 4 exemplaires papier et version électronique.

Modalités de remise des offres :

Les enveloppes contenant les offres devront être adressées à l'attention de :

Madame Noura KIHAL-FLÉGEAU,
Secrétaire Générale Adjointe
Sous-préfète chargée de mission pour la politique de la ville

Préfecture des Yvelines
1 rue Jean Houdon
78100 VERSAILLES CEDEX

Critères de sélection des offres :

- Qualité de la proposition / valeur technique (60 %)
- Offre au moins disant / valeur financière (40 %)

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier les offres reçues et d'auditionner les candidats pressentis

Contenu de dossier de candidature et d'offre :

- Tout document ou support visuel permettant d'évaluer l'expérience et les capacités professionnelles du prestataire
- Un programme de formation et descriptif établi sur 1 jour (4 pages maximum)
- Un devis original établi au nom de Monsieur le Préfet des Yvelines :
  - 1. indiquant le n° de SIRET ou tout autre n° d'enregistrement pour les particuliers
  - 2. indiquant le prix total hors taxe – le taux de TVA appliqué – le montant TVA qui en ressort – le prix toutes taxes comprises
  - 3. si l'organisme n'est pas assujetti à la TVA, l'écrire expressément
  - 4. Si l'organisme est une société, produire un extrait KBIS
- Une attestation sur l'honneur que la structure est à jour de ses cotisations fiscales et sociales, conformément aux articles 45 et 46 du code des marchés publics
- Un pouvoir pour signer l'acte d'engagement du marché

Instance en matière de recours

Le tribunal administratif de Versailles est compétent en cas de litige.

ANNEXE 3 | INVITATION DE LA PRESSE LOCALE À LA JOURNÉE DE RESTITUTION DU 10 MARS 2016

INVITATION DE LA PRESSE LOCALE À LA JOURNÉE DE RESTITUTION DU 10 MARS 2016

Le 10 mars prochain se tiendra à la préfecture des Yvelines sous la présidence de M. le Préfet la journée de restitution des journées de formation « sensibilisation sur la manipulation mentale et l'emprise psychologique » qui se sont tenues entre début décembre 2015 et février 2016 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

I. Eléments de contexte

Suite aux attentats de janvier 2015, et dans le cadre d'une démarche nationale de « mobilisation des associations sur la citoyenneté », six réunions d'échanges ont été organisées au niveau départemental et local avec les acteurs de terrain des Yvelines en mars et avril 2015.

Environ 150 acteurs de proximité (représentants associatifs, centres sociaux, missions locales, adultes relais, médiateurs, représentants des collectivités, familles), issus des différents territoires des Yvelines et notamment des quartiers prioritaires, ont participé à ces temps d'échange qui ont permis de partager leur interprétation des événements, de débattre des causes et de proposer les actions qu'il conviendrait de mettre en place.

Les conclusions des réunions ont été présentées, lors d'une réunion de synthèse départementale sous la présidence de monsieur le Préfet des Yvelines le 14 avril 2015, en présence d'une centaine de ces acteurs (les actes sont disponibles sur le site http://www.yvelines.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Departement-des-Yvelines. Les éléments de diagnostic posés seront intégrés dans les actions conduites par l'État au niveau départemental, en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre des nouveaux contrats de ville, et les pistes d'action seront portées ou soutenues par les services de l'État.

A l'issue de cette concertation, six axes de travail ont été formalisés dont 4 axes thématiques : construire un socle commun sur les valeurs de citoyenneté et de laïcité ; agir en faveur des jeunes ; renforcer le lien social ; renforcer les liens entre les acteurs de terrain et 2 axes transversaux correspondant à des actions de formation : permettre à tous de maîtriser la langue française et développer les compétences des acteurs de terrain.

L'ensemble des acteurs de terrain dans les Yvelines se mobilisent pour faire face aux phénomènes de radicalisation observés dans le département : les Yvelines sont l'un des départements les plus touchés par les départs de jeunes décidant d'aller combattre en Syrie ou en Irak. Ces phénomènes font l'objet d'une attention particulière de la part des services de l'État, qui s'appuie sur les dispositifs mis en place sur l'ensemble du territoire national. Un séminaire sur la prévention de la radicalisation a également été organisé, sous l'égide de M. le directeur de Cabinet du Préfet des Yvelines, le jeudi 9 juillet 2015.

En amont des différents dispositifs visant à renforcer le socle de valeurs communes qui fondent la République, il est fondamental d'aider les acteurs de terrains à identifier et déconstruire les processus d'enrôlement qui relèvent de la manipulation et de l'emprise mentale afin de les repérer et, le cas échéant, s'en prémunir.

II. les journées de formation

9 journées de formation par groupe de 30 stagiaires se sont donc tenues dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville selon le calendrier suivant :

LIEU ET QUARTIER CONCERNÉS	DATE	DÉLÉGUÉ DU PRÉFET RÉFÉRENT*
› Trappes › La Verrière › Guyancourt	15 décembre 2015	Agnès Roch Savel Caroline Bray
› Chanteloup-les-Vignes › Vernouillet › Carrières-sous-Poissy	17 décembre 2015	Gaëlle Lelann Gannat
› Trappes › La Verrière › Guyancourt	5 janvier 2016	Agnès Roch Savel Caroline Bray
› Les Mureaux › Ecquevilly	7 janvier 2016	Michel Garcia
› Mantes-la-Jolie	12 janvier 2016	Naima Mfaddel Ntidam
› Mantes-la-Jolie	21 janvier 2016	Naima Mfaddel Ntidam
› Les Mureaux › Ecquevilly	28 janvier 2016	Michel Garcia
› Limay	2 février 2016	Philippe Pradere
› Mantes-la-Ville	4 février 2016	Philippe Pradere

* Mme Noura KIHAL-FLÉGEAU secrétaire générale adjointe de la préfecture des Yvelines Sous-Préfète chargée de mission pour la politique de la ville a été présente sur toutes les sessions.

300 participants acteurs de terrain au quotidien ont ainsi été formés ; médiateurs de jour, de nuit, médiateurs des transports, animateurs en secteur jeunesse et milieu socio-culturel, éducateurs sportifs, agents de prévention, agents de sécurité, travailleurs sociaux, gardiens d'immeubles… Professionnels du secteur associatif ou des collectivités locales (CCAS, centre de vie sociale, maisons de quartier, maison des parents, mission locale.), ils ont exprimés leurs attentes au regard du contenu annoncé :

- Comment déceler l'emprise, les premiers signes d'une radicalisation ?
- Quelles sont les causes de l'endoctrinement ?
- Comment se passe l'endoctrinement sur Internet ?
- Comment faire vivre les valeurs de la république ?
- Comprendre pourquoi un jeune quitte son quartier et comment accompagner ses parents suite au départ du jeune pour la Syrie ?
- Comment maintenir le dialogue avec les jeunes qui évoquent de plus en plus la théorie du complot ?

L'appel à projet a permis de retenir le prestataire Olympio spécialisé en ingénierie sociale et culturelle qui a proposé une animation interactive de sensibilisation et de prévention :

- SOUS EMPRISE LE CYBER ENDOCTRINEMENT

Il s'agit d'une réflexion sur les types d'arguments et les ruses utilisés par les manipulateurs, une mise en garde concernant les messages et vidéos transmis via le Net et les réseaux sociaux.

Cet outil repose sur une demande faite à des étudiants d'une école d'art graphique de travailler à la figure représentant trois types d'acteurs en en proposant une image accompagnée d'une bande son et de messages qui soient le plus explicites possible sur les pièges récurrents de ce type de relation.

Ces personnages sont :

- Un manipulateur,
- Sa victime,
- Et ceux qui font face.

L'acteur Michael VANDER MEIREN consultant pour Olympio anime le groupe en formation de manière à faire réagir les participants en veillant à ce que chacun puisse prendre la parole.

Chaque image et bande son qui l'accompagne est l'occasion de faire réagir le groupe qui fait part de ses interprétations et entre ainsi dans un échange sur sa vision de ce que peut être un manipulateur, sa victime et ceux qui font face.

Volontairement l'outil est neutre, il n'évoque aucune forme particulière d'endoctrinement ou d'embrigadement. La puissance de l'outil est dans cette neutralité qui lui permet de mettre à jour les caractères liés à tout type d'embrigadement. Il peut ainsi s'agir de violences intrafamiliales, de harcèlement moral, de harcèlement scolaire ou d'embrigadement sectaire…

L'après midi, après un repas partagé par l'ensemble des stagiaires et intervenants, a été consacré à la création de saynètes imaginées par les professionnels de terrain et joué devant leurs pairs, afin de donner à voir les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ils se sont largement prêté à l'exercice avec quelques fois de réels talents d'acteur. Les saynètes mettent en scène des situations récurrentes ; refus de serrer la main des femmes, refus de faire la minute de silence, incompréhensions face à des revendications ou des attitudes pour lesquelles la question se pose de la ferme autorité ou de la tolérance.

L'ensemble de ces journées a donné lieu à de multiples échanges ponctués de l'éclairage de Mme Jacqueline COSTA LASCOUX directrice de recherche honoraire au CNRS, associée au CEVIPOF Sciences Po Paris. Cette chercheuse qui participe à plusieurs travaux à l'étranger (Canada, Suède, Tunisie, Egypte…) a permis de replacer les réflexions dans un cadre international et historique illustrée par des apports sociologiques et philosophiques.

III. Le déroulé de la journée de restitution du 10 mars prochain

La présentation de l'expérience originale du département des Yvelines.

- **9 h 00 :** introduction par M. Serge MORVAN Préfet des Yvelines
- **9 h 10 :** propos sur les constats et les enjeux par Mme Noura KIHAL-FLÉGEAU secrétaire générale adjointe de la préfecture et sous préfète à la ville
- **9 h 20 :** présentation des participants à ces 9 journées et attentes exprimées

Restitution du groupe animé par Franck NOAILLAC.

- **9 h 35 à 10 h 05 :** présentation par M. Michaël VANDER MEIREN de l'outil utilisé par Olympio, visionnage du film
- **10 h 05 à 10 h 30 :** M. Michaël VANDER MEIREN restitue les différentes saynètes qui ont été jouées par les participants de manière à illustrer les thématiques choisis par les professionnels de terrain
- **10 h 30 :** Constats et analyses par Mme Jacqueline COSTA LASCOUX juriste et psychanalyste (30 mn)

  Échanges avec la salle
- **12 h / 12 h 15 :** fin de la matinée

Restitution du groupe animé par Gaëlle.

Les préconisations des acteurs de terrain

- **14 h à 15 h 30 :** Travail en atelier animé par M. Michaël VANDER MEIREN avec l'aide des délégués du Préfet sur les préconisations et les suites.

  Les participants seront regroupés par territoire de manière à adapter les préconisations aux différents quartiers en politique de la ville. Les représentants des élus présents le matin (chefs de projet politique de la ville) pourront nous rejoindre l'après-midi.
- **15 h 30 :** Restitution par le rapporteur de chaque sous groupe.

  Validation par l'ensemble des participants des préconisations retenues en qualité de propositions.

  Observations de Mme Jacqueline COSTA LASCOUX

  Clôture par Mme Noura KIHAL-FLÉGEAU secrétaire générale adjointe de la préfecture sous préfète à la ville.
- **17 h 30 :** Fin de la journée de restitution.

ANNEXE 4 | RENCONTRES TERRITORIALES DE LA RENTRÉE CITOYENNE : ADULTES RELAIS

RENCONTRES TERRITORIALES DE LA RENTRÉE CITOYENNE **ADULTES RELAIS**

- **Région :** Ile-de-France
- **Département :** Yvelines
- **Rencontre organisée :** Le jeudi 29 septembre 2016 au Lycée La Bruyère de Versailles. De 9 à 16 h 30, repas pris en commun sur place en présence de la sous préfète ville, et des délégués du Préfet.
- **Nombre d'adultes-relais présents : 68 (sur 93 adultes-relais en poste au jour de la réunion).**

Enseignements de l'atelier 1 : « Des adultes garants des valeurs de la République »

Constats :

Si l'identification des valeurs de la République (liberté – égalité – fraternité – laïcité) ne semble pas poser de problème à priori, les participants n'ont pu s'entendre sur une définition commune de leur signification.

Ces valeurs sont perçues par le prisme du travail concret des adultes-relais : par exemple, l'égalité est comprise relativement aux problèmes spécifiques des QPV (chômage des jeunes, manque de mixité sociale et culturelle) ; la laïcité est abordée via des expériences concrètes (problème du port du voile lors d'un accompagnement scolaire).

Les interventions des adultes-relais auprès du public scolaire concernant les valeurs de la république semble apporter des résultats concrets et positif sur le vivre ensemble et la tolérance réciproque. En cela, l'adulte-relais est vu comme un référent structurant, propre à véhiculer les valeurs de la République.

Les fractures culturelles et linguistiques restent un frein à l'intégration et/ou à la compréhension de ces valeurs par tous ; les intervenants ne se sentant pas « assez armés dans la connaissance et la transmission des valeurs de la République ».

Préconisations :

- Mettre l'accent sur ce qui rassemble plus que sur ce qui divise, par exemple en faisant chanter l'hymne national dans les écoles une fois par mois.
- Former les adultes-relais à des techniques de communication adaptées aux problèmes et au contenu technique spécifique des valeurs de la République – Développer des outils et des supports adaptés aux différents publics (jeunes, illettrés etc.), sous la forme par exemple de dépliants en images.
- Renforcer l'éducation civique et citoyenne des jeunes enfants.
- Animer le réseau des adultes-relais afin d'échanger conseils, informations et retours d'expérience d'une part entre eux au niveau départemental à l'instar de cette journée mais également au niveau territorial avec leurs partenaires de terrain.
- Elaborer un livret de vulgarisation des valeurs de la république par les acteurs eux-mêmes.

Enseignements de l'atelier 2 : « Investir les quartiers en soirée et en week-end »

Constats :

Les adultes-relais interviennent dans l'ensemble des champs de la politique de la ville ; culture, cohésion sociale, transports, accompagnement éducatif, accès aux droits…

En effet, le lien social s'opère essentiellement en soirée, d'où l'importance pour l'adulte-relais de faire le lien « entre le jour et la nuit », notamment en termes de tranquillité publique et afin que les heures post-18h ne soient pas accaparées par les marginaux ou les trafics divers.

Les adultes-relais savent opérer le lien entre les habitants des quartiers et les services publics ; ils assurent la « fluidité des rapports sociaux » dans les transports ou encore avec

les bailleurs. Il est donc important que ce lien puisse se faire y compris en soirée et le week-end.

La « récupération » des horaires atypiques par les adultes-relais reste un chantier important de la médiation sociale.

Un exemple d'ouverture tardive d'un équipement social a été cité en exemple : le centre de vie sociale de Chanteloup-les-Vignes, ouvert sept jours sur sept ainsi que tard en soirée. Fréquenté dans un premier temps par des jeunes isolés, le lieu s'est mis peu à peu à être fréquenté par des familles.

Le positionnement des adultes-relais (qui assurent le lien républicain entre le privé et le public, entre les générations et entre les institutions elles-mêmes) sur ces horaires assurerait la continuité des missions de service public qui doivent faire preuve d'adaptabilité.

Préconisations :

- Positionner les adultes-relais dans tous ces domaines sur des « temps spécifiques », c'est-à-dire « après 17h, après l'école, là où les besoins se font réellement sentir ».
- Adapter les horaires aux enjeux. Il est nécessaire que les horaires s'adaptent aux enjeux réels liés aux tranches horaires tardives.
- Croiser les informations recueillies par les adultes relais ;
- Remettre l'éducation populaire au gout du jour au sens de Condorcet et de l'esprit des lumières.
- Valoriser davantage les adultes-relais, même symboliquement, pour les remercier collectivement de leur engagement républicain.

Enseignements de l'atelier 3 : « Des partenaires dans la proximité »

Constats :

Il a tout d'abord été fortement souligné la nécessité de valoriser et promouvoir les métiers de la médiation auprès de tous les partenaires publics.

L'adulte-relais, qualifié de « catégorie D – comme « débrouille » – de la fonction publique » se trouve au carrefour de nombreuses thématiques ou problématiques publiques et se doit de travailler en partenariat avec l'ensemble des partenaires publics.

Il a été constaté un manque de communication entre les partenaires institutionnels et les publics visés par leur action. Or, les adultes-relais ne sont pas assez reconnus (les employeurs ne valorisant pas suffisamment le statut des tutorats) ou identifiés comme « passeurs » d'informations par les partenaires jugés trop éloignés du terrain.

Préconisations :

- Formaliser les partenariats adultes-relais/institutions sous forme de conventions avec engagements réciproques.
- Formaliser des lieux ou des modalités d'échanges d'informations entre adultes-relais (sous forme de groupes de rencontre ou autre) est indispensable.
- Valoriser les actions quotidiennes des adultes-relais dans leur triple dimension de proximité, de création de lien social et de rapprochement concret des publics avec les services publics.
- Rendre lisible les actions des adultes-relais sous forme de reporting précis des actions menées et des résultats obtenus, ce qui pourrait faire l'objet d'un des articles des conventions précitées.
- Accorder aux adultes-relais une reconnaissance par les partenaires comme des quasi employés de l'État, dont ils doivent respecter les cadres et les règles.

Enseignements de l'atelier 4 : « adulte-relais un métier à part entière »

Constats :

La restitution s'est ouverte sur un rappel historique de la genèse des adultes-relais et sur l'inscription en 2009 du métier sur le répertoire ROM de Pôle Emploi (assortie d'une correspondance de diplôme / qualification / formation).

Les participants ont toujours pris soin de distinguer le statut d'adulte-relais, par nature précaire, et les métiers exercés, destinés à assurer une expérience professionnelle permettant de préparer des parcours professionnels d'insertion durable.

La crainte généralement exprimée par les participants a porté sur la précarité du statut d'adulte-relais et sur la méconnaissance des employeurs des caractéristiques de ce statut et de leurs propres obligations. De même, la difficulté des employeurs, notamment associatifs, pour recruter et suivre le parcours des adultes-relais a été soulignée.

Les subventions, par nature incertaine et fluctuantes, posent encore des problèmes de lisibilité et de garantie pour les employeurs.

Le constat a été fait du coût parfois trop élevé des formations, pourtant reconnues comme indispensables pour une reconversion réussie, les rendant peu accessibles aux petites associations.

Malgré tout, des associations proposent des formations vers les emplois d'avenir, notamment en lien avec les métiers de la médiation.

Préconisations :

- Créer localement des plateformes de rencontre et d'échange entre adultes-relais et de créer des « comités de pilotage » regroupant l'ensemble des employeurs destinés à les soutenir et les conseiller.
- Faire profiter à chaque adulte relais de son droit à la formation pour assurer le plus en amont possible sa reconversion professionnelle.
- Diffuser le positionnement des PIMMS qui a été mis en avant comme bonne pratique, consistant à accepter que leurs adultes-relais puissent mettre fin à leur convention si une opportunité professionnelle se dessine ailleurs.
- La précarité du statut d'adulte-relais ne doit être subi ni par l'employeur, ni par l'employé.
- Animer le réseau des adultes-relais et des employeurs est une impérieuse nécessité.
- Valoriser les adultes-relais.

Points particuliers à signaler :

Cinq points transversaux ressortent particulièrement des discussions :

1. Nécessité de valoriser les métiers des adultes-relais auprès des publics et des partenaires
2. Nécessité de formaliser des réseaux d'échanges d'informations et d'expériences entre adultes-relais d'un même territoire, entre les adultes-relais du département, entre les adultes-relais et les travailleurs sociaux et entre les adultes-relais et les partenaires publics
3. Besoin de constituer des outils (de formation, de communication) adaptés aux missions et aux publics particuliers.
4. Les adultes-relais ne sont pas à même ni techniquement ni en termes de temps, de pouvoir palier le retrait de certains services au public ou de certains dispositifs de médiation, ainsi que les problèmes liés aux difficultés croissantes d'intégration de certains publics.
5. L'adulte relais effectue un travail de sentinelle, il réinjecte du dialogue dans la société.

ANNEXE 5 | RENCONTRES TERRITORIALES DE LA RENTRÉE CITOYENNE : CONSEILS CITOYENS

RENCONTRES TERRITORIALES DE LA RENTRÉE CITOYENNE
CONSEILS CITOYENS

- **Région :** Ile-de-France
- **Département :** Yvelines
- **Rencontre organisée :** le samedi 1er octobre au Lycée La Bruyère de Versailles avenue de Paris à Versailles en présence de Mme la secrétaire d'Etat à la ville, du Préfet des Yvelines, de la sous préfète à la ville, des délégués du Préfet et des délégués du gouvernement, repas pris en commun.
- **Nombre de membres de Conseils citoyens présents :** 100 personnes pour 14 conseils citoyens.

Membres des conseils citoyens = MCC
Conseils citoyens = CC

Atelier 1 : « cadre de vie des habitants »

Constats et retours d'expérience :

Les membres des conseils citoyens possèdent plus d'interrogations que de réponses sur tous les aspects touchant au cadre de vie et à l'aménagement urbain et commercial (commerces de proximité, stationnement, construction d'écoles). Les responsabilités, les compétences, les budgets et les contacts avec les institutions restent encore méconnus.

Le sentiment de « ghettoïsation » et que les quartiers ne servent qu'à y héberger les plus pauvres et les primo-arrivants reste encore très présent.

Le problème des encombrants, déposés notamment le week-end, a été évoqué.

Le retour d'expérience sur la gestion urbaine de proximité (GUP) a été très positif. Les MCC demandent unanimement à ce que ce cadre soit conservé.

Préconisations/ recommandations :

Il a été suggéré que les CC puissent assister aux commissions d'attribution de logements HLM. Toutefois, la question de la légitimité de leur présence a posé problème lors des discussions (risque de favoritisme ou de communautarisme).

Le problème de l'insuffisance de desserte des quartiers par les transports publics, notamment en soirée et le week-end, a été exprimé. Il est recommandé que les pouvoirs publics assurent davantage de rotations de transports en commun vers les QPV.

Il a été demandé que les gardiens d'immeubles soient de nouveau des professionnels assermentés afin d'asseoir leur autorité qui a tendance à être de plus en plus contestée.

Plus de pouvoir de décision a été réclamé au bénéfice des CC dans la mesure où leurs membres conçoivent beaucoup de projets pour leurs villes.

Les MCC ont demandé à augmenter le nombre d'éducateurs de rue et d'implanter davantage de « Maisons de projets » (lieux de rencontres destinés à faire émerger les projets participatifs).

Besoins recensés en termes d'accompagnement / formation :

Les besoins exprimés se sont concentrés autour des formations financées par l'ANRU dans le cadre des opérations de renouvellement urbain : en raison de l'afflux des demandes, les formations sont reportées, selon les habitants en ayant fait la demande, trop loin dans le temps, engendrant des sentiments de frustration.

En creux, apparaît la nécessité de former les MCC à l'organisation et aux compétences des services de l'État et plus largement des collectivités et des institutions publiques.

Atelier 2 : « La question de la réussite éducative influe sur l'image du quartier »

Retours d'expériences

Le retour d'expérience s'est fait sous la forme d'un recensement de besoin : besoin de plus de dispositifs d'aide aux devoirs ; de plus de tutorats ; davantage d'accès aux soins, aide médicale ; de réseau pour la recherche de stages puis de travail.

L'accent a été mis sur le rôle essentiel des parents (durant la discussion, les participants se sont opposés sur le fait de ne pas reporter sur les parents toute la responsabilité dans les comportements de leurs enfants), en rappelant la corrélation entre l'éducation des parents et la réussite éducative.

Le sentiment persiste de l'existence d'une discrimination pour les stages ou à l'embauche en direction des habitants issus des QPV.

L'aide au devoir, indispensable, apparaît souvent comme étant trop coûteux pour certains ménages.

Préconisations/recommandations :

Revaloriser l'image des quartiers par la mise en avant d'expériences positives ou exemplaires.

Revaloriser les métiers exercés par les parents en QPV en expliquant l'importance et l'utilité sociale de chaque activité professionnelle.

Renforcer la mixité sociale et scolaire avant tout par une politique volontariste des institutions.

Développer le tutorat des élèves en difficulté impliquant également les parents.

Accompagner davantage les parents sur la parentalité et l'aide aux devoirs. Plus largement, développer les actions d'alphabétisation, de médiation culturelle et de connaissance de la culture et des institutions françaises.

Organiser chaque année un forum des métiers et un forum sur l'orientation spécifiquement tournés vers les habitants des QPV.

Développer, par exemple dans les centres sociaux, les projets mobilisant et responsabilisant les jeunes (afin d'éviter les postures d'assistanat ou de consumérisme) pour en faire des acteurs de leurs propres projets.

Organiser des sorties collectives parents/enfants dans les bibliothèques ou les lieux de culture.

Besoins recensés en termes d'accompagnement / formation :

Les MCC s'interrogent précisément sur les aides destinées à accompagner leur formation et sur les interlocuteurs à contacter pour faire remonter leurs besoins, et sous quelles formes.

Les MCC préconisent que les différents CC du département puissent régulièrement se réunir et échanger.

De même, les MCC désirent que les CC puissent faire financer leurs propres actions, élaborées par leur soin (il a été rappelé que cette préconisation impliquait au préalable que le CC se dote d'un statut permettant de l'identifier, notamment format associatif).

Demande des MCC de pouvoir être tenus informés des différents appels à projet.

Les CC ayant vocation à porter dans les quartiers les valeurs de la République, une demande a été faite par les MCC de pouvoir être formés sur ces thématiques.

Atelier 3 : « L'emploi au cœur des préoccupations des habitants des quartiers populaires »

Retours d'expériences

Pour les MCC, la problématique s'est presque exclusivement centrée sur l'emploi des jeunes, paraissant prioritaire sur toutes les autres préoccupations (emploi des femmes ou des seniors).

Le constat a été fait de la défiance des jeunes vis-à-vis des institutions publiques (Pôle Emploi, Mission locale etc.). Dans ce contexte, les MCC sont perçus comme des personnes de confiance (des « maillons ») pouvant jouer un rôle de passerelle entre les jeunes et les institutions. En ce sens, l'expérience du CC de Poissy, qui a organisé des temps de rencontre et d'information avec Pôle Emploi et la Mission locale a été soulignée. En retour le CC de Poissy s'est engagé à repérer et à orienter 5 ou 6 jeunes du quartier vers les parcours proposés.

Préconisations/recommandations :

Il est indispensable que les MCC soient informés des dispositifs existants, de l'offre proposée en matière d'insertion professionnelle, de formation etc. et de connaître particulièrement les dispositifs qui fonctionnent le mieux afin d'orienter vers eux les jeunes des QPV. Plus généralement, mettre les CC en réseau sur le département afin d'échanger les bonnes pratiques.

Le repérage et l'orientation des jeunes en rupture institutionnelle par les MCC pourraient être bénéfiques dans le cadre de la garantie jeune.

Les informations passant beaucoup « par les mamans » qui servent de lien entre les jeunes et les institutions, faire en sorte que les lieux de rencontre et de socialisation des mères soient également des lieux d'information sur les dispositifs d'insertion professionnelle.

Revaloriser les filières manuelles.

S'agissant des stages obligatoires de 3e, prévoir la possibilité de découvrir en une semaine plusieurs métiers différents, par exemple au sein d'un CFA proposant plusieurs plateaux-métiers dans des domaines divers. Plus généralement, un effort doit être fait pour que les stages de 3e ne soient pas faits « par défaut ».

Organiser des temps de rencontres entre jeunes ayant connu des parcours différents (diplômés et non-diplômés par exemple) et entre enseignants et parents d'élève.

Nécessité de connaître les passerelles vers l'emploi pour les non-diplômés et d'organiser des remises à niveau pour les décrocheurs.

Les CC devraient pouvoir repérer et faire témoigner des habitants du quartier ayant bénéficié de tel ou tel dispositif pour développer la confiance dans l'action publique et les institutions.

Besoins recensés en termes d'accompagnement / formation :

Les CC demandent de disposer d'outils de communication ciblés pour les différents publics (publics jeunes, illettrés), sous forme par exemple de supports images.

Nécessité d'une intervention publique coordonnée pour proposer aux parents (dont l'importance, comme dans l'atelier 2, a été particulièrement soulignée) des formations d'alphabétisation, de connaissance des institutions et des dispositifs liés à l'emploi.

Formation des CC sur la connaissance des institutions et des dispositifs en lien avec l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation.

Enseignement de l'atelier 4 : « La participation citoyenne dans les quartiers, préfiguratrice du renouveau démocratique »

Retours d'expériences :

Les MCC ont parfaitement conscience de la nécessité d'observer et de faire observer au sien des CC les principes de liberté de parole, de neutralité politique et d'autonomie.

Des interrogations subsistent sur la constitution des CC en forme associative, liées à la crainte d'une dérive vers une concentration pyramidale du pouvoir au sein du CC, ou sur la captation des travaux par certaines personnes au détriment de la collégialité.

Les MCC possèdent peu de visibilité sur les possibilités d'obtenir des subventions, et de quel montant, pour accompagner leur activité.

Une autre interrogation porte sur les moyens de faire connaître le CC dans les quartiers et d'organiser efficacement la captation de la parole des habitants.

Un risque aperçu par plusieurs CC consiste en la démotivation progressive de ses membres, dans la mesure où les MCC ne voient pas toujours la valeur ajoutée de leur action (qui en outre reste relativement chronophage), ni la place exacte de leur rôle et de leur mission.

Certains CC ont du mal à obtenir des communes la fourniture des moyens matériels de leur action : local, photocopieuse etc.

L'ensemble des MCC insistent sur la nécessité de « donner des moyens » aux CC de fonctionner efficacement, de façon pérenne et lisible, faute de quoi la crédibilité de leurs actions pourrait en pâtir.

En ce sens, la mise à disposition des services civiques est perçue positivement, tout en s'interrogeant sur la capacité de jeunes personnes à pouvoir gérer la parole collective et l'organisation d'un groupe de travail.

A ce sujet, il a été rappelé que les CC rencontraient des difficultés à recruter des jeunes habitants.

Préconisations/recommandations :

Diviser les CC en groupes de travail thématiques.

Faire découvrir les CC par l'installation de stands lors des forums d'association ou de forums emplois, formations, ou autres.

Faire circuler des questionnaires dans les immeubles afin de collecter les attentes, remarques, propositions des habitants.

Ouvrir les CC sur d'autres quartiers (rencontres communes de plusieurs CC sur un quartier)

Inviter les CC aux manifestations officielles organisées par les mairies, assurer une présence sur les marchés.

Ouvrir les revues municipales (sous la forme d'un espace réservé) aux CC.

Créer une plateforme web pour permettre à tous les MCC d'échanger et de s'informer.

Créer un statut du MCC en raison du temps et de la compétence exigés par cette activité, incluant des journées de décharge professionnelle.

Besoins recensés en termes d'accompagnement / formation :

Un besoin de formation a été spécialement exprimé en matière de rénovation urbaine et plus généralement aux politiques publiques touchant la politique de la ville.

Points à retenir :

Quatre éléments transversaux sont à retenir des différents ateliers :

1. Un besoin de mixité sociale dans les QPV a été fortement exprimé
2. Les MCC demandent à pouvoir être formés sur les différentes politiques publiques afin de pouvoir faire le lien entre les habitants et des institutions
3. Ils souhaitent bénéficier d'un temps régulier d'animation (local et départemental)
4. La création d'un espace Internet d'échange d'information, d'expérience et de bonnes pratiques a à plusieurs reprises été suggérée.

ANNEXE 6 | PLAQUETTE « STOP DJIHADISME »

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

par téléphone au **0 800 005 696**, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France ;

par internet sur **www.stop-djihadisme.gouv.fr** pour accéder à un formulaire en ligne.

« Si j'appelle, la personne concernée par mon signalement le saura. »

FAUX.

Les appels sont strictement confidentiels, votre identité ne sera pas dévoilée.

« Si je signale un proche à la plate-forme, il risque d'avoir des ennuis avec la police et la justice. »

FAUX.

Votre signalement n'a pas pour but de nous aider à sanctionner mais de venir en aide à la personne concernée par votre signalement, d'aider et de soutenir ses proches, avec un accompagnement adapté pour éviter un drame.

« Inutile que j'appelle si je ne suis pas sûr que la personne s'est radicalisée. »

FAUX.

Même si vous n'êtes pas sûr de reconnaître des signes de radicalisation, il est préférable d'appeler rapidement le numéro vert. Les spécialistes à votre écoute sauront analyser plus précisément les signes et déterminer si il s'agit ou non d'un processus de radicalisation.

« Si je signale une situation trop tard, je risque d'être sanctionné. »

FAUX.

Signaler une situation de radicalisation ne vous sera jamais reproché. Même si la personne est déjà partie, votre appel est nécessaire, notamment pour que les services compétents apportent de l'aide à sa famille.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Imprimerie de la DILA. 2 000 000 ex. - 07/2016. © Nate Swan / Getty Images

STOP-DJIHADISME.GOUV.FR

RADICALISATION VIOLENTE, ENRÔLEMENT DJIHADISTE.

FAMILLES, AMIS : SOYEZ VIGILANTS

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696 Service & appel gratuits

@stopdjihadisme Stopdjihadisme

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme.

LE PROCESSUS DE RADICALISATION

Le processus de radicalisation est parfois difficilement décelable, mais il se traduit souvent par une rupture rapide du comportement et un changement dans les habitudes de la personne.

QUI TOUCHE-T-IL ?

Le phénomène de radicalisation concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il peut également toucher des personnes parfaitement insérées mais vulnérables.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Si la situation est jugée préoccupante, la personne signalée et sa famille bénéficieront d'un accompagnement adapté à leur situation. L'objectif est de prendre en charge l'individu radicalisé pour éviter qu'un drame se produise, sans oublier d'aider ses proches. Si la personne est mineure, des mesures existent pour empêcher son départ en Syrie ou en Irak. Les écoutants du numéro vert vous orienteront sur les démarches à suivre. Si vous pressentez un départ imminent, rendez-vous au poste de police le plus proche ou à la gendarmerie.

COMMENT REPÉRER LA RADICALISATION ?

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. **Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.**

- **Rupture** avec la famille, les anciens amis, **éloignement** de ses proches
- **Rupture** avec l'école, **déscolarisation** soudaine
- **Nouveaux comportements** dans les domaines suivants : alimentaire / vestimentaire / linguistique / financier
- Changements de **comportements identitaires** : propos asociaux / rejet de l'autorité / rejet de la vie en collectivité
- **Repli** sur soi
- Fréquentation de sites **internet** et des **réseaux sociaux** à caractère **radical** ou **extrémiste**
- Pratique de **discours antisémite**, complotiste…

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation

0 800 005 696 Service & appel gratuits

NOTES

REMERCIEMENTS

Remerciements à tous les professionnels des quartiers en politique de la ville qui ont participé à ces journées de formation, aux délégués du Préfet des Yvelines cheville ouvrière de cette action innovante, à nos partenaires de la direction départementale de la cohésion sociale, de la CAFdes Yvelines, les élus des collectivités locales en politique de la ville et leurs collaborateurs pour leur aide et leur soutien déterminants en matière de facilitation, d'accueil et de logistique.

Remerciements également à Alain Richard Président du Conseil d'administration de la CAF des Yvelines et Élodie Clair directrice générale de la Caisse d'Allocations familiales des Yvelines qui ont pris en charge l'édition des Actes de ces journées.

CRÉDITS

Photos : Getty Images, Flickr, Adobe Stock, Préfecture des Yvelines, DR.
Graphisme : creadiwa.fr

Impression : SIRI CAF de Paris.

© 2017 Préfecture des Yvelines. Tous droits résevés.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DES
YVELINES

POUR ALLER PLUS LOIN

www.yvelines.gouv.fr

@Prefet78

www.stop-djihadisme.gouv.fr